



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 134 de l'ordre du jour

Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Vue d'ensemble	4
B. Exécution du budget	5
C. Coopération entre les missions de la région	7
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	8
E. Activités d'appui de la mission	9
F. Tableaux budgétaires axés sur les résultats	10
III. Exécution du budget	50
A. Ressources financières	50
B. Répartition mensuelle des dépenses	51
C. Autres recettes et ajustements	51
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	52
E. Contributions non budgétisées	52
IV. Analyse des écarts	53
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	59



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de l'Opération est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation; opérations humanitaires et droits de l'homme; processus de paix; ordre public; et aide).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	242 439,5	239 470,0	2 969,5	1,2
Personnel civil	91 471,0	87 650,2	3 820,8	4,2
Dépenses opérationnelles	136 945,6	138 151,8	(1 206,2)	(0,9)
Total brut	470 856,1	465 272,0	5 584,1	1,2
Recettes provenant des contributions du personnel	9 165,2	9 009,1	156,1	1,7
Total net	461 690,9	456 262,9	5 428,0	1,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	470 856,1	465 272,0	5 584,1	1,2

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	200	189	5,7
Contingents	7 915	7 834	1,0
Police des Nations Unies	450	371	17,5
Unités de police constituées	750	750	0,0
Personnel recruté sur le plan international	475	403	15,2
Personnel recruté sur le plan national	632	571	9,6
Volontaires des Nations Unies	284	260	8,5

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Postes de temporaire^c			
Personnel recruté sur le plan international	2	0	95,8 ^d
Personnel recruté sur le plan national	19	8	60,1
Personnel fourni par des gouvernements	8	6	20,8

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Sur la base d'un titulaire en poste depuis juin 2008.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 1^{er} mars 2007 (A/61/773) et s'établissait à un montant brut de 474 334 900 dollars (montant net 464 955 600 dollars). Ce budget correspondait aux effectifs suivants : 200 observateurs militaires, 7 915 membres des contingents, 1 200 membres de la police civile, dont 750 membres d'unités de police constituées, 478 membres du personnel recruté sur le plan international, 631 membres du personnel recruté sur le plan national et 288 Volontaires des Nations Unies. Dans son rapport sur le financement de l'Opération (A/61/852/Add.12, par. 36), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 472 692 200 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

2. Par sa résolution 61/247 B, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de la mission, un crédit d'un montant brut de 470 856 100 dollars (montant net : 461 690 900 dollars) pour l'exercice 2007/08. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'ONUCI dans sa résolution 1528 (2004) et l'a révisé et prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans les résolutions 1739 (2007), 1765 (2007) et 1795 (2008) du Conseil.

4. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

5. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué, au cours de l'exercice, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci montrent les réalisations et les produits par composante, sur la base du mandat de l'Opération créée par le Conseil de sécurité au paragraphe 2 de sa résolution 1739 (2007) : cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation; opérations humanitaires et droits de l'homme; processus de paix; ordre public; et aide.

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Pendant l'exercice considéré, la situation politique est restée calme et l'état de la sécurité a été stable en Côte d'Ivoire, ce qui a permis de faire des progrès dans l'application de l'Accord politique de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires, notamment la signature, le 28 novembre 2007, du troisième Accord complémentaire. Ce dernier a défini de nouveaux échéanciers pour la réalisation des tâches qui auraient dû être menées à terme au titre de l'Accord politique de Ouagadougou, à savoir l'aboutissement des audiences foraines concernant l'identification de la population; la mise en train du cantonnement des combattants des Forces nouvelles; la fin de la délivrance des cartes d'identité nationale et de l'inscription sur les listes électorales, et la poursuite de la préparation des élections nationales.

8. Malgré d'importants progrès, l'application d'autres volets critiques de l'Accord politique de Ouagadougou a accusé des retards, notamment sur le plan du désarmement et du démantèlement des milices et de la réunification des forces armées; de la réinsertion des anciens combattants; du lancement du programme national d'éducation civique et du renforcement des capacités des institutions publiques dans le nord du pays.

9. Au 30 juin 2008, l'effectif militaire de l'ONUCI s'établissait à 8 023 éléments, dont 7 740 soldats, 195 observateurs militaires et 89 officiers d'état-major, contre un effectif autorisé de 8 115 personnes. Le personnel militaire de l'Opération comprenait à l'époque 77 femmes. L'Opération compte 11 bataillons dont 5 sont déployés à l'ouest du pays, 4 à l'est et 2 à Abidjan. Dans le cadre du redéploiement à la suite de la suppression de l'ancienne zone de confiance qui divisait le pays, l'Opération a entrepris de consolider les camps existants (qui, de 44, passeront à 20), de construire 4 camps supplémentaires dans de nouveaux emplacements et d'accroître la mobilité de sa force pour assurer la sécurité des élections et d'autres processus clefs, conformément à l'Accord politique de Ouagadougou. Au 30 juin 2008, 20 des 24 camps destinés à être démantelés l'avaient été et un nouveau site de déploiement avait été créé à Dabakala, au nord du pays. Au cours de la période 2008/09, l'ONUCI créera 3 nouveaux camps : Divo et Issia à l'ouest et Adzopé dans le sud, où il n'existe actuellement aucune présence de l'ONUCI.

10. Au 30 juin 2008, l'effectif de la police de l'ONUCI était de 1 121 personnes pour un effectif autorisé de 1 200 personnes, dont 402 officiers et 750 membres d'unités de police constituées. La composante force de police de l'ONUCI comprenait 20 femmes. Son personnel de police a effectué des patrouilles communes et mené des enquêtes conjointes avec la police nationale ivoirienne et la gendarmerie pour renforcer la capacité professionnelle de ces forces. La police de l'Opération a également organisé des cours de formation aux droits de l'homme et aux normes internationales s'appliquant aux tâches de police, a apporté son concours au Centre de commandement intégré et a lancé des projets bilatéraux sur le contrôle des foules et la police scientifique et technique à l'intention des organes nationaux chargés du maintien de l'ordre.

11. Au 30 juin 2008, le Centre de commandement intégré, chargé d'appliquer les volets militaire et de sécurité de l'Accord politique de Ouagadougou, avait un effectif autorisé de 587 membres issus des forces gouvernementales et des Forces nouvelles, répartis en 197 militaires basés à Yamoussoukro – où se trouve son

siège – et 390 militaires déployés dans l'ex-zone de confiance, au sein d'unités de police mixte ou d'unités d'appui. Au sein du Centre de commandement intégré, l'ONUCI et le personnel de la force française Licorne ont continué de disposer d'une cellule de mise en œuvre intégrée composée de personnels militaire, de police et civil. Trois officiers de liaison militaire et une équipe de liaison de la police de l'ONUCI étaient basés au Centre. À la fin de l'exercice considéré, une cellule pour les opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion avait été établie au Centre de commandement intégré, afin de renforcer ses capacités de planification et de coordination.

12. Conformément aux dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou, 16 des 17 postes d'observation établis par l'ONUCI le long de la ligne verte qui a remplacé la zone de confiance ont été démantelés à la suite d'évaluations des risques et de consultations avec les partenaires nationaux et les forces de l'opération Licorne, et compte tenu de l'état global de la sécurité dans le pays. Le poste restant à Beou Zagna, à l'ouest du pays, a été totalement démantelé le 30 juillet 2008.

13. Le 18 avril 2008, le commandant des Forces nouvelles a présenté le plan de cantonnement du groupe, selon lequel 36 000 combattants des Forces nouvelles seraient regroupés au cours d'une période de cinq mois dans des cantonnements situés à Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, Ferkessédougou et Kani. L'ONUCI a contribué au cantonnement en apportant une assistance logistique et technique, y compris la remise en état des sites à Kani et à Ferkessédougou, pour porter à 500 combattants la capacité de chacun d'eux.

14. L'ONUCI a contribué à la sécurité des opérations visant à identifier la population et à enregistrer les électeurs et des progrès considérables ont été réalisés à cet égard, dans la perspective des élections. La quatrième série d'audiences foraines, qui a commencé en septembre 2007, a servi à délivrer 627 923 jugements déclaratifs tenant lieu d'actes de naissance – dont 533 789 à des nationaux ivoiriens – qui serviront de pièces d'identité valables aux fins de l'enregistrement sur les listes électorales. Le décret fixant le mode de production et de délivrance de cartes d'identité nationales et l'enregistrement des électeurs a été diffusé le 19 juin 2008 par le Gouvernement ivoirien et précise les modalités de la coopération entre les deux organismes d'exécution, à savoir la société française SAGEM et l'Institut national de la statistique, censés procéder conjointement à l'identification et à l'inscription sur les listes électorales, sous l'autorité de la Commission électorale indépendante. La planification des élections, l'établissement de la carte des bureaux de vote, l'acquisition du matériel électoral et l'inscription des candidats se poursuivaient également à la fin de l'exercice considéré. L'ONUCI continue d'aider la Commission électorale indépendante à faire le point sur les 11 000 bureaux de vote qui ont été utilisés lors des élections de 2000, et sa cellule d'appui à la certification a défini un mode opératoire pour mener à bien ce processus en vertu duquel les rapports des missions, ainsi que les consultations officielles et officieuses avec le facilitateur du processus de paix en Côte d'Ivoire et les partenaires nationaux et internationaux serviront de fondement à la certification du processus électoral.

15. L'ONUCI a continué d'appliquer sa stratégie de communication pour appuyer le processus de paix et accroître la participation de la société civile en fournissant une aide technique et financière aux instances nationales et en organisant des ateliers et des séminaires avec la participation des médias, des femmes, des chefs

traditionnels et des groupes de la société civile ivoiriens. Une caravane de la paix de l'Opération a visité des villes ivoiriennes pour obtenir la participation des écoliers aux initiatives de paix au sein de leurs communautés. La station de radio ONUCI FM a également installé un émetteur à Dabakala pour étendre son réseau.

C. Coopération entre les missions de la région

16. L'ONUCI a travaillé en étroite coordination avec les autres missions de maintien de la paix de la région et les organismes des Nations Unies aux fins d'un renforcement de la coopération, notamment au moyen des réunions trimestrielles que tiennent les chefs des missions en Afrique de l'Ouest afin de discuter d'objectifs et de domaines d'intérêts communs.

17. Le personnel militaire de l'ONUCI a travaillé en étroite collaboration avec la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour empêcher le mouvement illégal des groupes armés et des armes à travers la frontière ivoiro-libérienne, grâce à la mise en place de patrouilles communes le long des frontières et au renforcement de celles qui existaient déjà.

18. L'ONUCI a accueilli la Conférence sur l'administration des missions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, qui a été organisée pour promouvoir et encourager le partage des connaissances sur les gains d'économies et les pratiques optimales parmi les composantes d'appui aux missions représentées au sein de la région de l'Afrique de l'Ouest.

19. Dans le cadre de la stratégie visant à renforcer l'efficacité de la technologie de l'information et des communications et à réaliser des économies, la Section des services informatiques et des communications de l'ONUCI a maintenu une liaison satellite avec la MINUL pour assurer en permanence la connectabilité de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et a fourni au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) du matériel de communication et une assistance technique. L'un des piliers de la coopération interrégionale de la Section des services informatiques et des communications sera le projet de couloirs hertziens entre la MINUL et l'ONUCI, qui devrait permettre aux missions de réaliser jusqu'à 500 000 dollars d'économies une fois qu'il sera pleinement opérationnel, d'ici à la fin de 2008. Le projet permettra à l'ONUCI de fournir une série de liaisons hertziennes à la MINUL en vue de la création de services Internet et du partage d'une liaison louée avec la Base de soutien logistique, via la Côte d'Ivoire.

20. La coopération entre les missions de la région s'est poursuivie au niveau des opérations aériennes. La MINUL et l'UNOWA ont fourni à l'ONUCI un appui aérien pour faciliter la relève des contingents et satisfaire des besoins supplémentaires tels que le transport des délégations dans la région. L'utilisation des appareils B-727 et B-757 de la MINUL plutôt que de vols commerciaux en vue du déploiement, de la relève et du rapatriement des troupes a permis de réaliser des économies de l'ordre de 25 % pour le déploiement, la relève et le rapatriement des unités de police constituées, des observateurs militaires et des membres des contingents des Nations Unies. L'Opération a organisé un certain nombre de vols pour aider le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL) et la MINUL à procéder à des évacuations sanitaires primaires et secondaires et à transporter des personnalités. L'ONUCI a également appuyé à cet égard l'Opération

hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, l'UNOWA et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat et a apporté une aide logistique à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad. Les opérations aériennes susmentionnées ont été menées moyennant un remboursement des coûts.

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

21. Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général a entrepris des activités et a notamment présidé les réunions mensuelles du Groupe de coordination stratégique qui se sont tenues avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies pour aborder les principales activités du programme. Le Groupe de coordination stratégique a été constitué pour donner suite à la recommandation du séminaire conjoint qui avait eu lieu en juin 2007 entre l'équipe de pays et l'ONUCI en vue d'établir une structure commune constituée de membres de l'équipe de pays et de l'Opération pour mieux coordonner les programmes et obtenir une meilleure synergie entre eux. Au cours de l'exercice considéré, l'ONUCI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont établi des antennes à Guiglo et à Korhogo pour tirer profit des synergies de coordination. Ces antennes conjointes des Nations Unies ont facilité la transition d'une phase humanitaire à un programme davantage axé sur le relèvement et le développement. Cette stratégie visait à mettre en commun les moyens financiers, humains et logistiques des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que de la mission, pour maximiser leur impact sur le terrain.

22. L'ONUCI a participé à la préparation conjointe de la matrice de résultats du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2009-2013. Le plan-cadre applicable à la Côte d'Ivoire pour cette période couvrira les domaines stratégiques suivants : consolidation de la paix; sécurité, sûreté et bonne gouvernance; amélioration du cadre macroéconomique; création d'emplois et de richesse pour appuyer l'environnement rural et promotion du secteur privé; ouverture de l'accès aux services sociaux de base et amélioration de leur qualité; décentralisation en tant que moyen de faire participer les populations locales au développement, et conjoncture internationale et intégration sous-régionale. La matrice définit les domaines d'intervention des organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans chaque secteur stratégique avec les ressources prévues qui sont disponibles, ainsi que celles qu'il faudra mobiliser pour chaque organisme, fonds et programme.

23. L'ONUCI a coprésidé avec le PNUD « L'unité dans la communication », qui a encouragé la coordination dans des domaines tels que la célébration conjointe des anniversaires liés aux Nations Unies, la gestion des sites Web et la stratégie de communication. L'ONUCI a obtenu en outre 1 million de dollars supplémentaires des Gouvernements suisse et sud-coréen pour appuyer 100 projets à effet rapide visant à renforcer la cohésion sociale et le rétablissement de la confiance dans le pays.

24. Au cours de la période examinée, des signes d'amélioration soutenue ont été constatés sur le plan de la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'ONUCI a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires pour renforcer les capacités dont dispose la société civile pour promouvoir et protéger les droits de l'homme, sensibiliser l'opinion et donner aux citoyens les moyens de revendiquer leurs droits.

25. En coopération avec l'équipe de pays, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Union européenne et la Banque mondiale, l'ONUCI a tenu des séminaires et a offert une formation aux experts du système judiciaire, aux agents de l'État et aux membres des organisations non gouvernementales. Elle a notamment organisé une table ronde sur la justice pour mineurs et a assuré la formation des fonctionnaires qui gèrent les registres d'état civil de la mairie d'Abidjan, ainsi que celle des juges des audiences foraines, dans l'objectif de réduire les cas d'apatridie, et elle a organisé un séminaire à l'intention des membres du personnel judiciaire pour le traitement des affaires de violence sexuelle.

26. L'ONUCI a établi une coopération avec l'Union européenne et le Gouvernement allemand pour garantir le financement de la remise en état des tribunaux et des prisons qui se trouvent dans la partie du pays qui est contrôlée par les Forces nouvelles. En avril 2008, l'Union européenne a transféré au Ministère de la justice et des droits de l'homme six tribunaux qui avaient été remis en état à Bouaké, Katiola, Séguéla, Man, Toubia et Danané.

27. L'Opération et l'équipe de pays ont surveillé les violations commises à l'encontre des enfants et se sont efforcées d'intégrer les préoccupations liées à cette question dans les programmes de l'Opération, tout en assurant au personnel de la mission une formation à la protection des enfants. L'Opération a également organisé des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des membres des communautés locales, des responsables nationaux du maintien de l'ordre, des enseignants, des membres des organisations non gouvernementales et des représentants de la société civile, pour accroître la sensibilisation aux droits des enfants et renforcer la capacité de les protéger.

28. Au cours de la période examinée, 2 291 membres du personnel de la mission, dont 1 647 soldats, 345 membres de la police et 299 membres du personnel civil ont reçu une formation dans des domaines tels que l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et une analyse des conditions spécifiques de chaque sexe. Dans le cadre du plan d'action national, le Ministère de la justice et des droits de l'homme a organisé, avec l'aide de la mission et du PNUD, un séminaire à l'intention du personnel judiciaire et des professions juridiques, en vue de l'adoption de mesures appropriées de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

29. En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'ONUCI a lancé deux nouveaux projets en juin 2008 sur le VIH/sida, axés sur la prévention et le traitement des infections transmises sexuellement, parmi les membres des forces armées et des forces de sécurité et les travailleuses du sexe.

E. Activités d'appui de la mission

30. Outre l'exécution des tâches prévues dans le mandat et la fourniture d'un appui régional, l'ONUCI a axé ses efforts sur le recensement et la réalisation de gains d'efficacité dans sa zone d'opérations. Dans le domaine de la technologie des communications et de l'information, des économies de 224 700 dollars ont été réalisées, à la suite d'un partage du coût des services d'appui centralisés entre toutes les missions; d'un moindre recours aux réseaux commerciaux grâce à l'application de strictes mesures sur le plan de l'usage du téléphone; du recouvrement rapide du coût des appels personnels et d'un contrôle plus étroit des pièces détachées.

31. Des économies supplémentaires de 132 900 dollars ont été réalisées grâce au remplacement des consultants extérieurs par des fonctionnaires pour les programmes de formation visant à renforcer les capacités spécialisées et techniques. Une réduction de 125 900 dollars dans l'indemnité de subsistance des équipages a été obtenue grâce à une meilleure planification des calendriers de travail et à une diminution du nombre de nuitées hors des zones de déploiement.

F. Tableaux budgétaires axés sur les résultats

Composante 1 : cessez-le-feu

14. Au cours de la période considérée, l'Opération a continué d'appuyer la restructuration des forces armées et l'intégration des anciennes forces belligérantes, ce qui a contribué à stabiliser la situation en matière de sécurité dans le pays, tout en permettant de contrôler le plein respect de l'embargo sur les armes, l'adhésion de toutes les parties à l'Accord politique de Ouagadougou et la mise en œuvre de ce dernier. Avec le démantèlement de la zone de confiance et l'activation de la ligne verte, les opérations-cadres des troupes de l'ONUCI ont changé de nature et assumé un rôle défensif. Les contingents ont été redéployés pour permettre à l'Opération de mieux s'acquitter de son mandat de désarmement, démobilisation et réintégration, et de désarmement et démantèlement des milices, et pour rétablir l'administration de l'État dans l'ensemble du pays. Les activités de patrouilles ont été intensifiées à la frontière pour ramener la sécurité. Dans le cadre du redéploiement, les camps des Nations Unies ont été regroupés pour pouvoir augmenter le nombre de patrouilles et assurer la sécurité des opérations électorales et des autres processus essentiels prévus par l'Accord politique de Ouagadougou, conformément au concept d'opération révisé. Le processus visant à mettre en place une force armée nationale unifiée a été interrompu à la suite des désaccords entre les parties concernées. On pense toutefois qu'il sera relancé après les élections nationales.

Réalisation escomptée 1.1 : Stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 (2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 0)

Restructuration et réforme des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) conformément aux Accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria et conformément à l'Accord politique de Ouagadougou

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 n'est à signaler

Selon l'article 8 du troisième Accord complémentaire de l'Accord politique de Ouagadougou signé le 28 novembre 2007, les textes fixant le cadre général d'organisation, de composition et de fonctionnement des nouvelles Forces de défense de la Côte d'Ivoire devaient avoir été arrêté au 15 décembre 2007. Par décret du Président Gbagbo (n° 2007-645 du 20 décembre 2007, portant restructuration et refondation de l'armée), un groupe de travail a été chargé de définir le cadre de restructuration et de réorganisation des nouvelles forces de défense et de sécurité. Il a achevé ses travaux le 18 juin 2008 et transmis ses propositions aux autorités ivoiriennes.

Aucun cas de groupes armés n'ayant pas signé l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 menaçant la population civile (2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 0)

Objectif atteint. Aucun cas de groupes armés n'ayant pas signé l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 menaçant la population civile n'a été signalé.

Les parties ivoiriennes et les États voisins de la sous-région respectent pleinement l'embargo sur les armes (aucune violation au cours de l'exercice 2005/06; aucune au cours de l'exercice 2006/07; et aucune au cours de l'exercice 2007/08)

Objectif atteint. Aucune violation n'a été signalée.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
600 240 jours de patrouille mobile et de patrouille terrestre (20 soldats par patrouille, 2 patrouilles par compagnie, 41 compagnies pendant 366 jours)	600 240	Secteur ouest : 20 soldats par patrouille, 15 006 patrouilles; secteur est : 20 soldats par patrouille, 12 005 patrouilles; Abidjan, 20 soldats par patrouille et 3001 patrouilles
301 950 jours/homme pour la sécurité et les contrôles (25 soldats par poste de contrôle, 3 postes de contrôle par compagnie, 11 compagnies pendant 366 jours)	Non	Les postes de contrôle situés dans la zone de confiance ont été supprimés après l'établissement de postes d'observation le long de la ligne verte, comme suite aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou. Le concept d'opération a été révisé en conséquence et les postes de contrôle fixes ont été remplacés par des patrouilles mobiles.
2 880 heures de patrouille aérienne (6 hélicoptères, 40 heures d'hélicoptère pendant 12 mois)	2 880	6 hélicoptères, 40 heures/hélicoptère, 12 mois
37 332 jours de patrouille mobile d'observateurs militaires (2 observateurs par patrouille, 3 patrouilles, 17 sites pendant 366 jours) dans les secteurs est et ouest	37 332	2 observateurs militaires par patrouille, 3 patrouilles, 17 sites pendant 366 jours
732 jours de patrouille fluviale, y compris dans la lagune d'Abidjan Ebrié, et évacuation d'urgence (2 patrouilleurs pendant 366 jours)	732	2 patrouilleurs pendant 366 jours
12 rapports au Comité des sanctions (Côte d'Ivoire) et au Conseil de sécurité concernant le respect de l'embargo sur les armes	12	Rapports mensuels adressés au Comité des sanctions concernant la Côte d'Ivoire et au Conseil de sécurité
Organisation et conduite, en moyenne, de 5 inspections hebdomadaires des cargaisons aériennes ainsi que des véhicules de transport dans 2 ports maritimes, 3 aéroports, 4 aérodromes, 10 bases militaires et 5 postes frontière	Oui	5 inspections hebdomadaires des cargaisons aériennes et des chargements des véhicules de transport dans 2 ports maritimes, 3 aéroports, 4 aérodromes, 10 bases militaires et 5 postes frontière

Participation du commandant de la force à 12 réunions sur la coopération régionale et intermissions, y compris avec les comités de défense et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le BINUSIL, la MINUL, l'ONUCI et le BRSAO, en vue d'endiguer les mouvements transfrontières de groupes armés et de contrôler les opérations dirigées contre les mouvements illégaux d'armes

12 réunions avec les FANCI afin de les conseiller sur la surveillance des frontières, en accordant une attention spéciale aux mouvements des réfugiés libériens, des combattants et des armes

Liaison quotidienne avec les FANCI et les éléments militaires des Forces nouvelles afin de promouvoir le rétablissement de la confiance entre toutes les forces ivoiriennes, et notamment les patrouilles conjointes des Nations Unies et des forces ivoiriennes (police civile/militaires) dans Abidjan, dans la zone de confiance et dans les zones de déploiement

Prestation de conseils aux FANCI et aux Forces nouvelles au sujet des responsabilités militaires qui leur incombent en vertu des Accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria, y compris au sujet de la mise au point de directives opérationnelles

102 114 jours de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement de la Côte d'Ivoire et autres hauts responsables politiques (279 militaires pendant 366 jours)

5 Il n'a été organisé que cinq réunions :

3 conférences intermissions des commandants des forces au Libéria, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire; 1 réunion de la CEDEAO; 1 réunion organisée au Sénégal par le Représentant spécial du Secrétaire général, avec la participation du commandant de la force

Non Il n'y a pas eu de réunion périodique, mais l'officier de liaison avec les FANCI a assuré un contact permanent en se rendant quotidiennement au quartier général des FANCI pour faire son rapport. Cette démarche a été adoptée pour mieux traiter les problèmes transfrontières.

Oui L'officier de liaison avec les FANCI a passé 3 à 4 heures par jour au quartier général des FANCI. En outre, l'officier de liaison du Centre de commandement intégré de Yamoussoukro a veillé à ce que des contacts quotidiens soient maintenus avec les Forces armées des Forces nouvelles.

Oui Atteint. L'officier de liaison du Centre de commandement intégré a donné des conseils aux forces au sujet de leurs responsabilités militaires.

102 114 Jours-homme de personnel militaire de sécurité pour la protection permanente, les postes fixes et la protection rapprochée. Le sous-groupement de sécurité a ponctuellement fourni des services d'escorte lors du déplacement de hautes personnalités

Composante 2 : désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation

33. Au cours de la période considérée, l'Opération a aidé le Gouvernement à exécuter un programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration et coordonné avec les missions des Nations Unies en Sierra Leone et au Libéria la mise en œuvre d'un programme de rapatriement librement consenti et de réinstallation des ex-combattants étrangers. Après la signature de l'Accord politique de Ouagadougou, la responsabilité institutionnelle du Plan national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) a été transférée au

Centre de commandement intégré et au Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC). Les opérations de DDR en Côte d'Ivoire ont pris un caractère spécifique. Elles reposent sur deux éléments essentiels : premièrement, le Gouvernement a pris la direction de la mise en œuvre du processus et, deuxièmement, il en a assumé toutes les charges financières. Le plan national initial a été abandonné sans être remplacé, ce qui a conduit à réorienter les principaux objectifs de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, qui étaient de fournir conseil et appui au Centre de commandement intégré et au PNRRC et de contrôler et d'appuyer le cantonnement des combattants de la Force de défense et de sécurité (FDS) et des Forces armées des forces nouvelles (FAFN). Pour s'acquitter de son rôle de conseil et d'appui au processus de désarmement et de démobilisation, l'ONUCI a créé un centre d'opérations DDR au sein du Centre de commandement intégré et installé une cellule d'appui intégré à la mise en œuvre des programmes au siège du Centre à Yamoussoukro. L'équipe chargée des activités de DDR a travaillé en étroite relation avec la force Licorne pour mettre en place des microprojets de réinsertion des ex-combattants. Trois sites de désarmement, de démobilisation et de réintégration et quatre centres de désarmement et de démantèlement ont été construits et remis au Gouvernement ivoirien.

Réalisation escomptée 2.1 : Réintégration des ex-combattants nationaux et des anciens membres des milices dans la société ivoirienne, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants; rapatriement des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Réintégration, rapatriement et réinstallation de 48 064 ex-combattants étrangers et nationaux en Côte d'Ivoire, y compris 42 564 éléments des Forces nouvelles et 5 500 membres des contingents gouvernementaux (2005/06 : 0; 2006/07 : 48 064; 2007/08 : 48 064)

Rééducation, réintégration et réunification avec les familles d'environ 3 000 anciens enfants soldats (2005/06 : 400; 2006/07 : 3 000; 2007/08 : 3 000)

Indicateurs de succès effectifs

Après la signature de l'accord politique de Ouagadougou, 3 nouvelles structures ont été créées pour mettre en œuvre le processus de DDR : le Centre de commandement intégré, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC) et le Programme de service civique national (PNSC).

En avril 2008, le chef d'état-major des Forces armées des forces nouvelles (FAFN) a présenté le plan de regroupement de ses éléments. Celui-ci a démarré en mai 2008. Au 30 juin 2008, 6 285 membres des FAFN avaient été regroupés, dont 619 étaient des étrangers et 1 305 des volontaires de la nouvelle armée, tandis que 4 980 avaient choisi d'être démobilisés.

À la fin mai 2008, le PNRRC a lancé un programme de réinsertion concernant 67 éléments des FAFN.

En juin 2008, avec l'aide financière de gouvernements donateurs, le PSCN a démarré un programme de réinsertion à l'intention de 250 membres des FAFN.

Au 30 juin 2008, 2 813 enfants avaient bénéficié des programmes de l'UNICEF et d'autres ONG. Depuis 2002, l'UNICEF apporte un appui aux ONG locales pour la mise en œuvre du Programme de démobilisation et de réinsertion d'enfants associés à des groupes armés. En mai 2008,

	l'UNICEF a mis fin à ce programme qui a été repris par le PNRRC. 1 300 des enfants assistés avaient été associés à des groupes armés. Tous les enfants ont reçu une aide médicale, psychosociale et nutritionnelle. 1 316 sont retournés à l'école en 2007. En 2007 et 2008, les 1 497 enfants restants ont suivi un stage d'apprentissage, selon leurs compétences et leurs aspirations. À la fin du stage, chacun a reçu une trousse à outils pour lui permettre de démarrer ou de poursuivre sa propre activité commerciale. Le programme a été mis en œuvre dans les régions de l'ouest (Guiglo, Bloléquin, Toulépleu, Man, Logoualé, Zouan Hounien), du centre (Bouaké, Katiola), du nord (Korhogo, Ferkessédougou, Boundiali) et du nord-est du pays (Bouna). Aucun progrès n'a été réalisé pour ce qui est du programme de désarmement et du démantèlement des milices visé dans le troisième accord complémentaire à l'accord politique de Ouagadougou, qui devait démarrer le 22 décembre 2007. Outre les 981 miliciens démobilisés en 2006 auxquels une allocation de sécurité de 1 000 dollars des États-Unis a été versée, il reste 1 019 miliciens dont il faut établir le profil et qui doivent être désarmés et démobilisés en vue de leur réinsertion dans le cadre du PNRRC ou du PSCN. Le Gouvernement n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne le paiement d'allocations de sécurité supplémentaires, ce qui a freiné encore les opérations de démantèlement des milices. Objectif non atteint, car le désarmement et la démobilisation des milices n'ont pas commencé compte tenu des difficultés financières auxquelles se heurtent les structures nationales chargées de la mise en œuvre des programmes de réinsertion (PNRRC et PSCN).
Réintégration de 2 000 anciens membres des milices armées (2005/06 : 0; 2006/07 : 2 000; 2007/08 : 2 000)	
Participation de 10 000 anciens membres des milices non armées aux programmes de développement économique durable administrés par le Programme national pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, le PNUD et les ONG (2005/06 : 0; 2006/07 : 20 000; 2007/08 : 10 000)	

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :	
	oui/non ou nombre	Observations
Prestation de conseils au Gouvernement de la Côte d'Ivoire au sujet de la création d'une équipe de travail pour la mise en œuvre des programmes économiques et l'élaboration de programmes de réintégration destinés aux ex-combattants et aux anciens membres des milices, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants	Non	L'équipe de travail n'a pas pu être constituée en raison des contraintes financières qui ont empêché les institutions chargées d'exécuter les programmes de réinsertion (PNRRC et PSCN) d'être pleinement opérationnelles. Toutefois, l'équipe DDR, agissant en collaboration avec le PNUD et le Bureau du Premier Ministre, compte lancer, avant la mi-

Prestation de conseils au Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et réhabilitation communautaire au sujet de la mise en place d'un cadre de suivi pour la collecte de renseignements sur le nombre et la situation des ex-combattants, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants

Prestation de conseils au Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration communautaire au sujet de la formulation et de l'exécution d'un programme d'information à l'échelle du pays à l'appui du programme de réintégration et de réconciliation

Organisation de réunions mensuelles de coordination interinstitutions avec la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Union européenne, les ONG et des membres de la communauté des donateurs participant aux programmes de réintégration, rapatriement et réinstallation et mobilisation de ressources financières afin de combler les déficits de financement

Organisation de réunions trimestrielles de coordination avec le Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration, la MINUL, le BINUSIL, le PNUD, la Banque mondiale, l'Union européenne, la CEDEAO, l'Union africaine, la communauté des donateurs et les pays voisins, traitant en particulier des dimensions régionales des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants

août 2008, 1 000 microprojets d'appui aux structures nationales. Celles-ci offriront des possibilités de réintégration aux ex-combattants dans les régions du nord, du sud et de l'ouest.

Oui Conseils au PNRRC pour l'établissement du profil des éléments des FAFN

Selon le PNRRC, le profil de 36 000 éléments des FAFN a été établi.

Non Il n'a pas été fourni de conseils pour l'exécution d'un programme d'information à l'appui de la réconciliation car le programme de réinsertion du PNRRC n'avait pas été clairement défini. L'ONUCI a aidé le PNRRC à radiodiffuser des informations sur d'autres sujets précis.

Non Compte tenu du peu de progrès réalisés dans la mise en œuvre du processus de DDR, les réunions de coordination interinstitutions sont suspendues depuis juin 2007.

L'équipe DDR a assuré la liaison avec les organisations, y compris le PNUD, de manière à fournir un appui technique et logistique au Centre de commandement intégré de Yamoussoukro sur les questions de désarmement et de démobilisation. L'équipe a également assuré des liaisons régulières avec les donateurs sur les questions de réinsertion et de réintégration. Les 1 000 microprojets sont l'un des résultats de cette coopération.

Non Les réunions trimestrielles n'ont pu avoir lieu car les structures nationales chargées de mettre en œuvre le processus n'étaient pas pleinement opérationnelles.

Campagne publique d'information sur le processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration, de rapatriement et de réinstallation, comprenant les éléments suivants : diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes dans les 5 langues locales; distribution de 100 000 tracts/brochures, 2 000 tee-shirts et 200 affiches; 50 points de presse hebdomadaires à l'intention des représentants des médias, de la communauté diplomatique et de la société civile; 12 forums et autres activités de sensibilisation; et 20 visites sur le terrain afin de préparer les communautés à accepter les ex-combattantes

Assistance technique (transport de matériel et autres types de soutien logistique, y compris l'établissement de plans d'urgence pour le réseau de communication et de transport et la fourniture d'eau, d'abris et de groupes électrogènes) et

Oui Diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes dans les 5 langues locales; couverture médiatique régulière d'événements ayant trait au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration ainsi qu'au désarmement et au démantèlement des milices (en français); 24 programmes radiophoniques hebdomadaires sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration « pas à pas » et 24 nouveaux programmes hebdomadaires sur les questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration

Distribution de 5 000 tracts sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et de 5 000 tracts expliquant le contenu des 1 000 microprojets de réinsertion des ex-combattants

Organisation de 48 points de presse sur les questions de désarmement, démobilisation et réintégration

Séances d'information et débats sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, dans le cadre de 21 forums de l'ONUCI et de 10 caravanes-école, qui ont touché environ 200 000 étudiants de toutes les municipalités d'Abidjan et de diverses régions de la Côte d'Ivoire (110 écoles); 4 visites sur le terrain pour inciter les communautés à accepter les ex-combattantes. Compte tenu des progrès limités réalisés dans la mise en œuvre du processus, les visites sur le terrain axées sur des aspects particuliers du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration liés au retour des ex-combattants ont été moins nombreuses et il y a eu davantage d'activités de caractère général, tels que les forums (21 au lieu de 12) et les caravanes.

La mission a organisé 2 ateliers mensuels pour débattre du processus électoral et du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Des femmes, des jeunes, des représentants des médias et des chefs traditionnels y ont participé.

Oui L'ONUCI a construit 3 sites de désarmement, démobilisation et réinsertion à Kani, Odienné et Ferkessédougou et a installé 4 points de collecte d'armes liées au désarmement et au démantèlement des milices à Toulépleu,

prestation de conseils aux organismes des Nations Unies et aux autres partenaires (ONG internationales, Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration) pour la réalisation de projets de réintégration des ex-combattants à Guiglo dans le cadre du désarmement de la milice et à proximité des centres de désarmement

Sécurisation de 17 centres de désarmement des milices situés à l'intérieur des 17 zones de désarmement, de démobilisation et de réintégration, y compris la sécurisation des sites de collecte et de stockage d'armes et de munitions

Collecte, tenue en lieu sûr/entreposage, transport et/ou neutralisation/destruction d'armes, de munitions et autres matériels militaires dans 17 centres de désarmement

Accueil, hébergement et alimentation des ex-combattants dans 6 nouveaux sites de cantonnement

Bloléquin, Guiglo et Duékoué. Elle a acheté 244 tentes, 5 groupes électrogènes, 9 citernes à eau, 68 conteneurs maritimes (pour la collecte d'armes) afin d'équiper les 3 sites de désarmement, démobilisation et réintégration et les 4 sites de désarmement et démantèlement des milices. Des raccordements à l'eau et à l'électricité ont été installés dans 2 centres. De même, 20 cabinets de toilettes et 20 salles de douches ont été mis en place dans chaque centre, pour environ 500 ex-combattants par jour dans chaque centre.

L'ONUCI a fourni 23 camions lourds pour transporter l'ensemble du matériel acheté par la communauté internationale pour les sites de DDR à Bouaké, Korhogo, Man, Kani, Odienné et Ferkessédougou. Elle a mis en place un plan d'urgence de location d'autobus pour transporter les ex-combattants et créé un centre opérationnel de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les locaux du Centre de commandement intégré de Yamoussoukro afin de renforcer les capacités de planification et de coordination du Centre.

Non À l'origine, l'ONUCI était en charge de tous les dispositifs de sécurité concernant les 3 camps de désarmement, démobilisation et réintégration et les 4 camps de désarmement et démantèlement des milices. Le 15 mars 2008, la responsabilité des 7 centres a été transférée au Centre de commandement intégré, qui est également chargé de leur sécurité depuis juin 2008.

Non L'ONUCI a installé des entrepôts de stockage des armes dans 3 sites de désarmement, démobilisation et réintégration et 4 points de désarmement et démantèlement des milices. Toutefois les opérations de désarmement n'ont pas officiellement commencé car les anciennes forces belligérantes ont décidé de conserver leurs armes, sous le contrôle de leurs unités respectives.

Non L'ONUCI a installé des tentes et des cabinets de toilettes pour environ 500 ex-combattants dans chacun des sites de désarmement, démobilisation et réintégration construits. Toutefois, depuis le début du processus de regroupement, la majorité des ex-combattants

Organisation d'un atelier sur les femmes et le Programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, en coopération avec le PNUD, des représentants de la société civile et des représentants des ex-combattantes	n'a passé que peu de temps, ou pas de temps du tout, dans les centres. Il n'y a donc pas eu de besoins importants concernant l'alimentation. Oui Un atelier a été organisé sur l'intégration des femmes.
Réalisation de 5 projets à effet rapide contribuant au relèvement et au développement économique des collectivités	2 Projets réalisés : un projet de réinsertion socioéconomique à l'intention de 138 femmes, par une formation concernant l'élevage, en vue de l'exercice d'une activité rémunératrice, et un projet de réadaptation à l'intention des ex-combattantes démobilisées. Les 3 autres projets prévus ont été intégrés dans le programme des 1 000 microprojets lors du déplacement de hautes personnalités. Les 2 projets réalisés ont été financés au moyen de ressources prévues au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2007/08.
Formation de 100 ex-combattants aux fonctions d'éducateur de leurs pairs sur la question du VIH/sida, en collaboration avec le FNUAP, ONUSIDA, et avec le programme national de désarmement, démobilisation et réintégration	Non Le projet initial, qui devait être exécuté avec ONUSIDA et le FNUAP, n'a pu être réalisé compte tenu des progrès limités du processus de désarmement, démobilisation et réintégration. À la fin de l'exercice à l'examen, l'ONUCI, le PNUD et le FNUAP achevaient de mettre au point un mémorandum d'accord relatif à un projet VIH/sida dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et de réinsertion. Le PNDDR sera le coordonnateur national de ce projet.

Composante 3 : action humanitaire et droits de l'homme

34. Au cours de la période considérée, l'Opération a continué à aider le Gouvernement ivoirien et d'autres parties prenantes nationales à répondre aux besoins humanitaires après le conflit et à instaurer une culture de respect des droits de l'homme, en s'intéressant en particulier à la situation de groupes vulnérables et désavantagés, notamment les femmes, les enfants, les personnes déplacées et les personnes touchées ou contaminées par le VIH/sida. Les activités des sections organiques de l'Opération à l'œuvre dans ce domaine ont été portées à l'attention du public et mises en relief grâce aux efforts de sensibilisation menés par le Bureau de l'information de l'Opération. D'importants progrès ont été faits pour obtenir les résultats escomptés. La situation humanitaire générale a continué à s'améliorer dans le pays pendant la même période, en raison de l'évolution favorable du processus de paix et de la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones de rapatriement. La fermeture officielle du centre de transit des personnes déplacées de Guiglo le

31 juillet 2008 par le Coordonnateur des affaires humanitaires est un pas décisif qui traduit bien ces progrès.

35. Il restait cependant encore dans ce site environ 777 personnes déplacées, qui attendaient leur transfert ailleurs dans le pays. Dans l'intervalle, les agents d'aide humanitaire et le Gouvernement ont pu, grâce au renforcement de leur collaboration et de leurs efforts en matière d'assistance et de protection, enregistrer de plus en plus de rapatriés. C'est ainsi que, depuis mars 2007, 66 112 personnes déplacées ont été rapatriées vers les régions de l'ouest du pays. Le Ministère de la santé, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF ont réalisé une enquête nutritionnelle portant sur les enfants de moins de 5 ans dans cinq régions du nord du pays et autour d'Abidjan. Les résultats de cette enquête, comparés à ceux d'une enquête analogue menée en 2006, ont montré que le taux de malnutrition s'était aggravé au sein de ce groupe d'âge. Compte tenu de ces résultats, l'ONUCI s'est étroitement associée à des organismes d'aide humanitaire pour tenter de trouver une solution adéquate aux problèmes nutritionnel et alimentaire qui se posent dans le nord et l'ouest du pays. Ces taux de malnutrition élevés, alliés aux informations recueillies par la dernière mission d'évaluation des récoltes effectuée par le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la santé animale et des ressources halieutiques, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), témoignent d'une situation troublante dans le nord du pays. Le PAM a prévu chercher séparément une solution aux problèmes d'insécurité alimentaire des ménages.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement du respect des droits de l'homme et responsabilisation des auteurs de violations de ces droits en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Enquête par les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et par les organisations non gouvernementales exerçant des activités en Côte d'Ivoire au sujet des violations des droits de l'homme, et publication de 5 rapports sur la situation des droits de l'homme

7 rapports sur la situation des droits de l'homme ont été publiés par des organisations non gouvernementales nationales et internationales au cours de la période considérée

dans le pays (2005/06 : 4 rapports;
2006/07 : 5 rapports; 2007/08 : 5 rapports)

Les auteurs de violations graves des droits de l'homme sont identifiés et leur cas est porté à l'attention des autorités judiciaires civiles et/ou militaires compétentes (2005/06 : 95; 2006/07 : 25; 2007/08 : 30)

La mission a recensé plus de 200 cas de violations graves des droits de l'homme et les a portés à l'attention des autorités nationales et locales par le biais de rapports publics et de communications spéciales.

Élaboration et exécution de plans d'action par les parties au conflit sur les moyens de mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats (2005/06 : 0; 2006/07 : 2; 2007/08 : 2)

Les FAFN et les milices de l'ouest du pays se sont engagées à participer à des plans d'action visant à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats. Les plans d'action ont été exécutés, ce qui a eu pour effet de faire rayer les groupes armés de la liste des auteurs de violations dans le rapport annuel présenté au Conseil de sécurité en 2007 sur les enfants et les conflits armés. La Section de la protection de l'enfance de l'ONUCI continue de veiller au respect des

engagements pris et encourage, par voie de concertation, les parties au conflit à redoubler d'efforts pour éviter que les enfants ne soient de nouveau recrutés et associés aux combattants.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Plaidoyer en vue de la ratification d'instruments internationaux supplémentaires relatifs aux droits de l'homme et fourniture d'une assistance pour l'établissement et la soumission de rapports périodiques aux organes créés en vertu de ces instruments	Oui 4 ateliers sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris le Statut de Rome, ont été tenu avec le concours d'une organisation locale de la Coalition internationale pour la Cour pénale internationale à Bouaké, Yamoussoukro et Daloa, notamment à l'intention de militaires locaux, d'autorités civiles et de représentants de la société civile. Ils traitaient entre autres du rôle de l'État et de la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le cadre du système de traités relatifs aux droits de l'homme.
Avis au Gouvernement de la Côte d'Ivoire et aux institutions nationales, y compris la Commission nationale des droits de l'homme, les institutions législatives et judiciaires et les organisations de la société civile, sur des questions et normes ayant trait aux droits de l'homme	Oui L'ONUCI a fourni une assistance technique à la Commission nationale des droits de l'homme sur une base mensuelle et a facilité sa participation aux travaux de la seizième Conférence des institutions africaines des droits de l'homme tenue à Kigali, et d'y effectuer une visite d'étude de 2 jours, à l'invitation de la Commission rwandaise.
Fourniture d'une assistance en vue de l'élaboration du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme	Oui La mission a aidé le Ministère de la justice et des droits de l'homme à s'atteler au renforcement du respect des droits de l'homme dans le pays en vue de la mise au point du Plan d'action relatif aux droits de l'homme. L'élaboration du plan avait été prévue à cet effet dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2009-2013 adopté en 2008 et dans le projet du Gouvernement dont la version finale doit être établie au plus tard en décembre 2008.
Visites de spécialistes des droits de l'homme dans 9 bureaux locaux répartis dans tout le pays afin de sensibiliser les autorités locales (préfets et sous-préfets, présidents de conseils généraux, etc.), les ONG et la société civile aux questions relatives aux droits de l'homme	Oui Des réunions hebdomadaires ont été tenues dans 9 bureaux locaux répartis dans tout le pays afin d'examiner la situation des droits de l'homme et notamment de formuler des avis sur les questions et normes ayant trait aux droits de l'homme, aux échelons national et local. Des conseils ont été fournis tous les mois aux ONG sur la manière de conduire une enquête, de rédiger des rapports et de mener des campagnes

- Organisation de 5 stages de recyclage sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme à l'intention de 500 membres d'organisations locales de la société civile à l'œuvre dans tout le pays
- Formation de 200 membres du personnel des ONG locales à la réalisation d'enquêtes et à la collecte de documentation sur les violations des droits de l'homme
- Organisation de réunions mensuelles du Groupe thématique sur les droits de l'homme à Abidjan, avec la participation de représentants des organismes des Nations Unies, du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, des institutions nationales, y compris l'Assemblée nationale et le Conseil économique et social et d'ONG nationales et internationales en vue de coordonner l'action sur la mise en œuvre d'une stratégie nationale des droits de l'homme visant à assurer la promotion et la protection des droits de l'homme en Côte d'Ivoire
- Organisation de 2 colloques nationaux à l'intention des institutions nationales, y compris l'Assemblée nationale et le Conseil économique et social, des autorités judiciaires, des membres du barreau, des universitaires et de la société civile, sur la protection des droits de l'homme et l'administration de la justice après un conflit, et sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et la réconciliation nationale
- Organisation de 8 stages de formation et cours de recyclage relatifs aux droits de l'homme à l'intention de 800 membres des forces armées, des services de police et de l'appareil judiciaire ivoiriens, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et des enfants
- de sensibilisation. Une délégation dirigée par le Chef de la Division des droits de l'homme a effectué une visite dans l'ouest et le nord de la Côte d'Ivoire en juin 2008, pour y faire le point de la situation des droits de l'homme.
- 25 Ateliers tenus sur toute l'étendue du territoire (Abidjan, San-Pédro, Yamoussoukro, Daloa, Guiglo, Bondoukou, Bouaké, Korhogo et Odienné) à l'intention de 700 participants dont des membres d'ONG et d'organisations régionales de la société civile. Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu en raison de la forte demande enregistrée.
- 600 Membres du personnel d'ONG locales ont suivi une formation dans le cadre d'un stage national de 2 jours organisé sur les techniques d'enquête, de suivi et d'établissement de rapports, et des ateliers régionaux ont été tenus sur le même thème à Yamoussoukro, Odienné, Korhogo, Douékoué et d'autres régions. Un plus grand nombre de personnes que prévu ont bénéficié d'une formation en raison de la forte demande enregistrée.
- 4 Réunions tenues. Les réunions ont été suspendues car il a fallu donner la priorité à d'importants processus, comme la mise au point du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et l'établissement du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. L'ONUCI a participé à la fois à l'élaboration du Plan-cadre et du document de stratégie.
- Non Les colloques nationaux n'ont pas eu lieu faute de progrès dans le processus politique.
- 10 Ateliers organisés à l'intention de plus de 1 000 participants pour les familiariser avec les droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Établissement de rapports trimestriels sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays, appelant l'attention des autorités judiciaires et des services de police ivoiriens sur les cas de violation

7 missions spéciales d'établissement des faits concernant des violations flagrantes des droits de l'homme commises en Côte d'Ivoire

Participation à 3 consultations sous-régionales et à des réunions de coordination et de coopération entre les composantes droits de l'homme de l'ONUCI, de la MINUL, du BINUSIL, du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest en vue de coordonner l'action menée et de renforcer la coopération de manière à améliorer la situation en matière de droits de l'homme dans la sous-région

Soumission de rapports trimestriels au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) sur l'évolution de la situation concernant les droits de l'homme et sur les violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire

Réunion tous les 2 mois de l'Équipe de travail sur la mise en place et le fonctionnement du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés

Soumission tous les 2 mois de rapports au Groupe du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil sur les violations graves et autres sévices commis sur la personne d'enfants en période de conflit armé

Suivi annuel et établissement d'un rapport de pays au Conseil de sécurité sur les violations graves et autres sévices commis sur la personne d'enfants, en étroite collaboration avec l'UNICEF et d'autres membres de l'Équipe de travail sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés

1 Rapport trimestriel publié, couvrant la période d'août à décembre 2007. Il n'a pas été possible d'en publier d'autres en raison des difficultés liées à la vérification des allégations faisant état de violations des droits de l'homme.

8 Enquêtes spéciales sur des violations des droits de l'homme qui auraient été commises à San-Pédro, Boundoukou, Ferkesédougou, Bouaké, Bouna, Vavoua Botro, Béoumi et des allégations faisant état d'actes de violence commis par la Fédération des étudiants de Côte d'Ivoire à Abidjan, des cas de traite d'êtres humains et des violations des droits de l'homme signalés à Vavoua et Séguéla

1 Participation à une réunion sous-régionale organisée par le BINUSIL. L'ONUCI a participé à moins de consultations que prévu en raison des difficultés éprouvées à trouver un calendrier convenant aux 5 missions.

3 Rapports sur l'évolution de la situation dans le domaine des droits de l'homme ont été présentés au Conseil de sécurité. Le quatrième, couvrant la période d'avril à juin 2008, l'a été en août 2008.

Non Aucune réunion bimestrielle n'a été tenue, l'accent ayant été plutôt placé sur la surveillance continue et l'établissement, par des membres des équipes spéciales, particulièrement de l'ONUCI et de l'UNICEF, de rapports sur les violations des droits des enfants.

Oui Des rapports ont été présentés tous les 2 mois au Groupe du Conseil de sécurité par l'ONUCI et l'UNICEF, en leur qualité de coprésidents de l'Équipe de travail.

Oui Un rapport annuel sur la situation des enfants en Côte d'Ivoire a été établi et soumis. Le Conseil de sécurité a publié ses conclusions sur la Côte d'Ivoire en février 2008, après examen du rapport.

Campagne d'information publique visant à promouvoir les droits de l'homme auprès du public comprenant les éléments suivants : diffusion de 40 programmes radiophoniques hebdomadaires sur les droits fondamentaux et les droits des femmes et des enfants; impression et distribution de 100 000 brochures; organisation tous les 2 mois de réunions sur les droits de l'homme à l'intention des médias et de la communauté diplomatique; activités de sensibilisation, y compris 2 forums et 2 journées des droits de l'homme; et production de 2 documentaires télévisés d'une demi-heure chacun

Oui Diffusion de 24 programmes radiophoniques hebdomadaires sur les droits de la femme intitulés *Touche pas à mes droits*; 48 programmes radiophoniques hebdomadaires sur les droits des enfants intitulés *Enfants en action*, en partenariat avec Search for Common Ground; 36 programmes radiophoniques hebdomadaires et 96 émissions spéciales sur les droits de l'homme en général, intitulées *À vos droits*. 40 programmes et débats radiophoniques hebdomadaires sur les droits de l'homme sur les antennes de la radio de l'ONUCI, d'autres émissions spéciales sur la célébration de la Journée des droits de l'homme en Afrique et de la Journée des Nations Unies; 2 programmes-débats d'une heure sur les droits de l'homme à l'école, à la suite de reportages de Human Rights Watch, et un autre sur l'impunité en Côte d'Ivoire

Reportages systématiques de manifestations consacrés par la radio de la mission à des questions liées à l'assistance humanitaire et aux droits de l'homme et publiés dans le bulletin d'information mensuel. Diffusion des débats de tables rondes spéciales organisées avec la participation d'ONG locales sur la traite et le travail des enfants. Série d'émissions-débats consacrés à la crise alimentaire, avec la participation des principales parties intéressées (associations de consommateurs, ONG, entreprises publiques)

Célébration de la Journée internationale de la femme en collaboration avec les sections des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. 3 brochures et 3 affiches prônant l'élimination de la violence à l'égard des femmes ont été distribuées à cette occasion. Le site Web de l'ONUCI a servi à la promotion de la campagne.

Organisation de 16 ateliers à Abidjan et dans les régions pour élucider des questions relatives aux droits de l'homme et au processus électoral, 2 avec des associations de femmes, 6 avec des ONG de jeunes, 4 avec les médias et 2 avec les chefs traditionnels, 1 avec des acteurs économiques et 1 avec une association de handicapés physiques

Confection de 3 000 tee-shirts frappés du slogan « Non à l'impunité »

	Tenue de forums spéciaux dans 9 localités pour marquer la Journée internationale des droits de l'homme, la Journée internationale de la femme et la Journée internationale de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, au niveau régional Confection de 20 banderoles sur les droits de l'homme pour tous les bureaux régionaux des droits de l'homme; 14 célébrations dans 9 bureaux sur divers thèmes consacrés aux droits de l'homme, notamment les droits de la femme, les droits de l'enfant et les droits des personnes handicapées; impression de 20 000 affiches consacrées à 4 thèmes : droit à la vie, droit à l'intégrité physique, non-violence et comparaison des dispositions relatives aux droits de l'homme dans la Constitution ivoirienne et la Déclaration universelle des droits de l'homme
Réalisation de 5 projets à effet rapide sur les droits de l'homme	4 Projets à effet rapide sur les droits de l'homme ont été exécutés. Un centre d'accueil prévu pour les femmes victimes de violations de leurs droits fondamentaux a été créé avec le concours de la section locale d'une organisation appelée Women in Law and Development in Africa (WILDAF); des activités créatrices de revenus ont été financées à l'intention de femmes rurales à Boli. Le cinquième projet n'a pas été réalisé parce qu'aucun descriptif de projet n'a été reçu des partenaires d'exécution.
Organisation des festivités marquant le septième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, en coopération avec des organismes des Nations Unies, le Ministère de la famille et des affaires sociales, et des représentants de la société civile, y compris production et distribution de 200 tee-shirts, 1 000 affiches et 500 brochures sur la résolution	Oui Organisation d'une table ronde de 90 minutes et diffusion des débats en modulation de fréquence sur les antennes de la radio de l'ONUCI à l'occasion du septième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité Publication de 7 brochures et 4 affiches par le Bureau de l'information en collaboration avec le Groupe de l'égalité des sexes; distribution de 7 000 affiches et 80 000 brochures sur l'ensemble du territoire par des bureaux auxiliaires de l'ONUCI Production de 2 brochures et 1 affiche, fabrication et distribution de 200 tee-shirts
Participation des organismes des Nations Unies, des ONG locales et des représentants du Ministère de la famille et des affaires sociales aux réunions	Non Participation aux réunions ordinaires et extraordinaires du Groupe thématique pour préparer la célébration du 8 mars, les 16 jours

mensuelles du Groupe thématique sur l'égalité des sexes organisées sous l'égide du FNUAP, dans le but de définir un ensemble d'activités communes en faveur des femmes et de créer des synergies dans le cadre de la prise en compte des sexospécificités

de campagne de mobilisation contre la violence à l'égard des femmes, les stratégies de participation des femmes au processus électoral, l'établissement de la version définitive du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, la coordination de ces réunions étant assurée par le FNUAP, le Ministère de la famille, de la femme et des affaires sociales

Exécution de 5 projets à effet rapide tenant compte de sexospécificités

Oui 5 projets à effet rapide ont été exécutés, 1 sur les droits de la femme, 3 sur la création de revenus en faveur des femmes et 1 sur la réfection d'un orphelinat pour filles.

Sensibilisation de 25 journalistes et professionnels des médias à des questions relatives à l'égalité des sexes, y compris la violence sexiste, la participation des femmes à la prise de décisions et les directives contenues dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

Oui 40 journalistes et professionnels des médias ainsi que des chefs traditionnels et des responsables d'associations de femmes ont été sensibilisés à des questions relatives à l'égalité des sexes.

Réalisation escomptée 3.2 : Amélioration de la situation humanitaire en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'hôpitaux et de centres médicaux rouverts dans le nord et l'ouest du pays (2005/06 : 400; 2006/07 : 500; 2007/08 : 600)

Au 30 juin 2008, 567 centres médicaux avaient été rouverts dans le nord et le nord-est. Ce nombre est moins élevé que prévu en raison des problèmes d'ordre logistique rencontrés dans ces zones et de difficultés financières.

Augmentation du nombre de personnes déplacées et de réfugiés de retour dans leurs régions d'origine (2005/06 : 75 000; 2006/07 : 425 000; 2007/08 : 775 000)

61 432 personnes déplacées ont regagné leurs régions d'origine dans l'ouest du pays au cours de la période considérée, conformément à la stratégie humanitaire révisée de juin 2007, qui faisait porter l'essentiel des interventions sur l'ouest du pays. Le nombre de personnes déplacées rentrées chez elles a été moins élevé que prévu en raison de la complexité de l'opération et de l'approche intensive qu'il a fallu adopter pour le rapatriement des personnes déplacées depuis les zones d'installation jusqu'à leurs régions d'origine.

Augmentation du nombre total de réfugiés libériens de retour au Libéria (2005/06 : 10 000; 2006/07 : 35 000; 2007/08 : 52 500)

4 498 réfugiés libériens représentant 1 687 familles ont été rapatriés dans le cadre du programme de rapatriement librement consenti du HCR. Leur nombre a été moins élevé que prévu en raison du fait que le programme de rapatriement était concentré sur l'ouest du pays.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Organisation de réunions hebdomadaires interinstitutions visant à coordonner l'action humanitaire du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire	Non Des réunions bihebdomadaires ont été organisées avec les groupes sectoriels et thématiques et le module Protection sous la direction du Coordonnateur humanitaire du Comité interinstitutions de coordination humanitaire.
Avis au Ministère de l'éducation nationale sur les lois relatives au droit à l'éducation pour tous	Oui Des réunions mensuelles ont été tenues avec des fonctionnaires du Ministère de l'éducation lors des grèves d'enseignants pour organiser des activités de sensibilisation, promouvoir les droits de la femme à l'éducation et apporter un soutien logistique lors des examens scolaires.
Organisation d'ateliers trimestriels à l'appui de campagnes nationales de sensibilisation au VIH/sida et de programmes de formation dans ce domaine, en collaboration avec le Gouvernement ivoirien et ONUSIDA	3 Ateliers ont été organisés en partenariat avec le FNUAP sur la sensibilisation par les pairs à l'intention de membres d'ONG à Yamoussoukro, et sur l'orientation de projets et les pratiques optimales à l'intention de responsables d'ONG locales à Grand Bassam. Faute de fonds, il y a eu moins d'ateliers que prévu. Par ailleurs, le Groupe chargé de la lutte contre le VIH/sida a organisé un séminaire sur les changements de comportements à l'intention d'ONG locales à Guiglo, dans le cadre de projets à effet rapide.
Organisation de réunions hebdomadaires interinstitutions et de réunions régulières de coordination avec le HCR au sujet du programme de rapatriement des réfugiés libériens	Oui Des réunions hebdomadaires de coordination présidées par le HCR ont été organisées avec la participation d'organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies et d'ONG internationales pour examiner la situation des réfugiés libériens. Les organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies et les ONG internationales ont en outre tenu des réunions mensuelles auxquelles ont également participé des représentants des réfugiés libériens et des autorités locales.
Établissement de rapports trimestriels conjoints d'évaluation de la situation humanitaire, contenant notamment des informations ventilées par sexe, sur la base des missions d'évaluation de la situation humanitaire effectuées en coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales	4 Missions conjointes d'évaluation de la situation humanitaires ont été effectuées pour déterminer les conditions de vie des personnes déplacées ayant regagné leur communauté d'origine dans l'ouest, le centre et le nord du pays.

Organisation tous les 2 mois de réunions de sensibilisation et tenue de séminaires trimestriels à l'intention des responsables gouvernementaux, des représentants de la société civile et de la communauté des donateurs, au sujet de la situation des groupes vulnérables, en prêtant une attention particulière à la situation des femmes et des enfants

Exécution de 10 projets à effet rapide visant à améliorer la situation des personnes déplacées de retour dans leurs régions d'origine, de 5 projets à effet rapide mettant l'accent sur la situation des enfants et l'égalité des sexes et de 5 projets à effet rapide mettant l'accent sur les questions liées au VIH/sida

Oui Organisation de 4 visites dans l'ouest du pays à l'intention de donateurs, d'ONG internationales et d'organismes des Nations Unies pour évaluer la situation des personnes déplacées et s'assurer du bon déroulement du processus de rapatriement de ces personnes vers leurs régions d'origine

Organisation d'une table ronde conjointe avec le Ministère de la solidarité et des victimes de guerre pour évaluer la situation des personnes déplacées à Zou, dans l'ouest du pays

Les opérations de rapatriement de quelque 326 personnes déplacées qui se trouvaient dans le camp de transit de Nicla, situé à l'ouest du pays et administré par l'Organisation internationale pour les migrations, ont officiellement démarré à l'occasion d'une réunion conjointe du Bureau de la prévention des crises et du relèvement du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD tenue en Côte d'Ivoire en juin 2008.

Organisation de 3 forums à Anyama, Douékoué et Toulépleu, à l'intention de 500 participants, pour promouvoir les droits de l'homme et la cohésion sociale dans la population locale

Participation à un atelier sur la cohésion sociale organisé conjointement par le Ministère de la réconciliation, le Ministère de la reconstruction et de la réinsertion et le Ministère de la solidarité et des victimes de guerre. Un comité local a été établi pour suivre les progrès réalisés en la matière. Le comité se réunit tous les 2 mois.

22 Projets au total ont été exécutés :

12 projets de réfection de routes, d'assainissement, d'approvisionnement en eau, de création de revenus, de construction d'écoles, de centres de jeunes et de centres de santé visant à améliorer la situation des personnes déplacées, soit 2 de plus que prévu en raison du coût moindre de certains d'entre eux

5 projets de réfection d'orphelinats, de création de revenus pour les femmes et de rénovation d'écoles et de centres de santé publique

5 projets visant à renforcer les moyens d'action des organisations dans le domaine du VIH/sida et à rénover et à équiper les centres nécessaires

Composante 4 : processus de paix

36. Au cours de la période à l'examen, l'Opération a appuyé en permanence les efforts de toutes les parties à l'Accord politique de Ouagadougou et tous les acteurs de son application, la tenue d'élections présidentielles et législatives ouvertes à tous, libres, justes et transparentes et la réunification du pays. La Division de l'assistance électorale a apporté une aide inestimable aux mesures qui ont permis de respecter les échéances fixées par l'Accord, notamment la délivrance de duplicatas des actes de naissance lors d'audiences publiques, l'inscription des électeurs sur les listes électorales, l'impression et la distribution de cartes nationales d'identité et de cartes d'électeur, la distribution de matériel électoral et l'organisation de campagnes électorales, jusqu'au jour du scrutin. Sur le terrain, on comptait 48 commissions électorales départementales et 348 commissions électorales locales. Les bureaux électoraux ont appuyé la création de la Commission électorale indépendante, le renforcement des capacités du personnel chargé de l'identification et des 13 400 agents électoraux nationaux, participé à l'audit des 2 000 cartes électorales et aidé la Commission nationale de supervision de l'identification (CSNI) à se mettre en place sur le terrain. La Section des affaires civiles a appuyé le redéploiement de l'administration publique et le rétablissement de l'autorité de l'État, qui constituaient une condition préalable essentielle à la réunification effective de la Côte d'Ivoire. Des progrès importants ont été accomplis dans le redéploiement des fonctionnaires, avec l'appui technique de l'ONUCI et une assistance financière et logistique de la part des principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux. Cependant, le rétablissement de l'autorité de l'État dans le nord, le centre et l'ouest du pays a continué de pâtir de l'insuffisance des ressources logistiques et financières disponibles pour offrir des conditions de travail et de vie correctes aux fonctionnaires redéployés, du peu d'empressement des Forces nouvelles à céder le contrôle des questions de sécurité et financières aux représentants de l'État, et des retards importants rencontrés dans le rétablissement du système judiciaire et le redéploiement d'une force de police adéquate dans ces régions. Les activités correspondantes de l'Opération ont été menées par la Section des affaires politiques, le Bureau de la communication et de l'information et la Section des affaires civiles, en partenariat avec le Gouvernement, le Centre de commandement intégré, l'équipe de pays des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Union africaine et la CEDEAO.

Réalisation escomptée 4.1 : Réunion de la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Respect, par les parties ivoiriennes, des délais prescrits pour l'application de la feuille de route arrêtée par le Groupe de travail international en application de la résolution 1633 (2005) du Conseil de sécurité

La feuille de route arrêtée par le Groupe de travail international a été annulée et remplacée d'abord par l'Accord politique de Ouagadougou, puis par les accords complémentaires du 28 novembre 2007. On prévoit que les tâches stipulées dans la feuille de route seront achevées avant les élections. Les parties ivoiriennes ont respecté la plupart des conditions fixées par les accords complémentaires.

Le nombre de fonctionnaires ayant repris leurs fonctions dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire s'élève à 12 091 (2004/05 : 0; 2005/06 : 5 000; 2006/07 : 20 000; 2007/2008 : 12 091).

Sur les 24 437 fonctionnaires qui avaient quitté leur lieu d'affectation pendant le conflit, 19 557 ont été redéployés dans le centre, le nord et l'ouest du pays.

Égalité d'accès par toutes les parties aux émissions de la Radio Télévision ivoirienne dans l'ensemble du pays

L'ONUCI a appuyé des initiatives, notamment le forum national sur la mission des médias en période électorale, à l'occasion duquel l'accès libre aux émissions de la RTI a été vivement préconisé.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Réunions mensuelles du Groupe de travail international créé en application d'une décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en date du 6 octobre 2005, et de la résolution 1633 (2005) du Conseil de sécurité, et coprésidé par le Représentant spécial du Secrétaire général, y compris des services de secrétariat

Non Le Groupe de travail international s'est réuni pour la dernière fois le 13 avril 2007 à la suite de la signature de l'Accord politique de Ouagadougou et des accords complémentaires ultérieurs. Un groupe consultatif international s'est toutefois réuni le 28 août 2007 et les 18 mars et 17 avril 2008.

Réunions hebdomadaires du Groupe de médiation présidées par le représentant du Médiateur de l'Union africaine, visant à faciliter le dialogue entre les dirigeants ivoiriens et les institutions compétentes participant au processus de paix

Non Depuis la signature des accords de Ouagadougou, le Groupe de médiation a cessé d'exister.

Réunions consultatives informelles bimestrielles du Comité des représentants avec des membres du Groupe de travail international et des représentants de l'ONUCI pour des échanges de vues et d'informations sur le processus de paix et les activités du Groupe de travail

Non La dernière réunion du Comité des représentants avec les membres du Groupe de travail international et des représentants de l'ONUCI s'est tenue le 3 avril 2007. Un organe consultatif international a été créé après la signature des accords de Ouagadougou et s'est réuni trois fois, le 28 août 2007 et les 18 mars et 17 avril 2008.

Organisation de quatre séminaires de formation à l'intention des partis politiques et des Forces nouvelles, portant sur la démocratie multipartite, la démocratisation interne des partis et la communication politique

Non Aucun séminaire n'a été organisé parce que l'ONUCI et les partis politiques ivoiriens se sont concentrés sur l'application des accords de Ouagadougou.

Réunions mensuelles avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations féminines, pour échanger leurs points de vue sur le processus politique et recueillir leur avis sur sa mise en œuvre

Prestation d'avis au Gouvernement ivoirien et à tous les partis politiques sur des mesures de confiance pour faciliter la réconciliation nationale

Organisation d'ateliers trimestriels à l'intention des responsables gouvernementaux, des représentants de partis politiques et d'organisations de la société civile, y compris d'organisations féminines, sur le renforcement des capacités des groupes nationaux de femmes dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits

En coopération avec la CEDEAO et les autres partenaires internationaux, prestation d'avis aux autorités gouvernementales, notamment le Ministre de l'administration territoriale, au sujet du rétablissement de l'autorité de l'État et de l'administration et l'infrastructure publique dans l'ensemble du pays, y compris la fourniture d'un appui logistique (transports aériens et terrestres)

Prestation d'avis au Cabinet du Premier Ministre, à l'Office national d'identification et à la Commission nationale de supervision de l'identification au sujet de la conduite du processus d'identification dans l'ensemble du pays

Réunions trimestrielles d'un groupe de travail intermissions composé de représentants de la MINUL, de l'ONUCI, du BRSAO et du BINUSIL sur les questions transfrontières

Programmes nationaux d'information et de sensibilisation à l'appui du processus de paix, y compris des émissions radiophoniques dans 5 langues nationales, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; 2 heures de diffusion d'un documentaire télévisé

Oui 15 réunions ont été organisées avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile. Ont notamment assisté à ces réunions le Président, le Premier Ministre, des ministres, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix et le Parti démocratique de Côte d'Ivoire, le Rassemblement des républicains, le Front populaire ivoirien et des organisations féminines.

Oui Participation à 2 réunions du Cadre permanent de consultation, 4 réunions avec le Président et 4 réunions avec le Premier Ministre sur des mesures de confiance pour faciliter la réconciliation nationale

Non Faute de ressources, aucun atelier n'a été organisé. Cependant, le Groupe de l'égalité des sexes a participé à des ateliers trimestriels organisés à l'initiative du Bureau de la communication et de l'information, dans le cadre de la caravane de la paix, et a présenté des exposés aux groupes cibles identifiés.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec le Comité national de pilotage du redéploiement de l'administration afin de suivre et d'appuyer sur le plan logistique le redéploiement des fonctionnaires dans le centre, le nord et l'ouest du pays ainsi que le paiement des allocations. Une aide a été apportée à la campagne de sensibilisation.

Oui La Division de l'assistance électorale de l'ONUCI s'est entretenue deux fois par mois avec le Cabinet du Premier Ministre, l'Office national d'identification et la Commission nationale de supervision de l'identification, comme prévu, sur des questions relatives à l'identification.

Oui Un groupe de travail intermissions composé de représentants de la MINUL, de l'ONUCI, du BRSAO, du BANUGBIS et du BINUSIL a tenu des réunions trimestrielles sur les questions transfrontières.

Oui Diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes (dont la durée a été prolongée de 22 minutes) sur le processus de paix et l'actualité en français et dans 5 langues nationales : baoulé, malinké, bété, yacouba et

par mois, points de presse hebdomadaires, distribution de 12 bulletins d'information; 400 panneaux d'affichage (150 à Abidjan et 250 dans les régions); publicité dans les journaux (4 encarts par manifestation pour 7 manifestations); campagne de sensibilisation (forums et manifestations des organisations de la société civile, manifestations sportives faisant participer les jeunes, 20 représentations théâtrales, centres multimédias mobiles) dans 18 régions; 50 000 tee-shirts; 50 000 stylos, affiches et dépliants; 200 000 brochures; 12 réunions d'information des médias et de sensibilisation; et 2 séminaires à l'intention des médias

guéré; diffusion de 3 émissions quotidiennes sur les manifestations sportives et sur le calendrier et le lieu des audiences publiques jusqu'à la mi-mai 2008

Diffusion d'émissions quotidiennes en compagnie d'élus sur l'avancement du redéploiement de l'administration et des services publics, ainsi que sur les audiences publiques; diffusion de 36 émissions radiophoniques hebdomadaires intitulées « Sanke », donnant l'occasion à des jeunes de débattre du processus de paix; production de 20 messages de paix radiodiffusés en français et dans 5 langues nationales

Diffusion de reportages radio spéciaux sur les événements importants du processus de paix, tels que les visites du Secrétaire général, de la délégation du Conseil de sécurité et de la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, ainsi que la réunion des commandants des forces de la région

Diffusion d'un entretien de 45 minutes avec le Président ivoirien sur le processus de paix

Organisation de 48 points de presse hebdomadaires sur le processus de paix; production et diffusion dans tout le pays de 12 bulletins d'information mensuels et de 2 éditions spéciales du bulletin (à l'occasion de la Journée des Nations Unies et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies); production de 10 affiches et de 200 000 tracts et brochures; production et distribution de 50 000 stylos et 50 000 tee-shirts

Réalisation d'un film d'une durée de 20 minutes sur les activités de l'Opération; production et distribution auprès des médias nationaux et internationaux d'images vidéo d'une durée totale de 200 minutes

Le temps d'antenne accordé tous les mois à des documentaires a été supprimé en attendant la résolution d'un problème à la RTI.

Diffusion d'émissions radio et vidéo sur le site Web de l'ONUCI

Impression de 500 photographies sur le processus de paix

	Réalisation de campagnes de sensibilisation dans le cadre de 21 forums ONUCI et de 10 caravanes scolaires à l'intention de 200 000 élèves
	Organisation de 5 séminaires à l'intention des médias afin d'étudier la couverture des élections par les médias professionnels, de séminaires avec des chefs traditionnels, des jeunes et le secteur privé ivoirien, et de 4 ateliers avec des femmes afin de promouvoir une culture de paix et la cohésion sociale, de faire mieux connaître le processus de paix et de favoriser la réunification et la réconciliation nationales
	Organisation de campagnes de sensibilisation au processus de paix à travers le sport; organisation de matches de football à Abidjan, San Pedro, Man et Bondoukou; tenue de réunions mensuelles afin d'informer les principaux publics cibles, tels que les femmes, les jeunes, les médias et les chefs traditionnels du déroulement du processus de paix et du rôle qu'y joue l'ONUCI; organisation du Festival national pour la paix, consacré essentiellement à la promotion de la tolérance et d'une culture de paix, avec la participation d'artistes, de comiques et de chanteurs
Présentation de rapports mensuels sur des cas d'incitation à la haine et à la violence dans les médias ivoiriens au Comité des sanctions sur la Côte d'Ivoire	12 Rapports mensuels sur des cas d'incitation à la haine et à la violence dans les médias ivoiriens présentés au Comité des sanctions sur la Côte d'Ivoire
Exécution de 10 projets à effet rapide ayant trait à la réconciliation, la sensibilisation et le règlement des conflits dans les zones les plus touchées par le conflit dans le nord et l'ouest du pays, y compris la région d'Abidjan	16 Projets à effet rapide exécutés, dont 3 concernant la fourniture d'une aide aux communautés où l'ONUCI devait être présente, 2 concernant la fourniture d'un appui à des stations de radio locales et 11 concernant la fourniture d'un appui aux infrastructures locales en vue de faire mieux connaître l'Opération
Organisation de 10 séminaires de formation sur les dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité à l'intention des organisations de la société civile dans tout le pays	Oui 21 séminaires de formation ont été organisés : 1 séminaire à l'intention de 30 membres (20 hommes et 10 femmes) d'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) 1 séminaire de formation de formateurs sur la participation des femmes au processus électoral

1 séminaire à l'intention de 90 chefs traditionnels (et d'une femme)

Célébrations à l'occasion de la Journée internationale de la femme : 12 séminaires dans 9 régions et 4 séminaires à Abidjan

1 cours de formation sur l'égalité des sexes et l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité à l'intention de 35 magistrats

Présentation d'un exposé sur l'égalité des sexes et la résolution 1325 (2000) à l'intention d'un forum comptant 300 membres d'organisations de la société civile. Le nombre de séminaires est plus élevé que prévu parce que des publics cibles ont demandé que des séminaires supplémentaires soient organisés et soient offerts à d'autres parties prenantes. Le forum a permis à des femmes membres de partis politiques et d'organisations de la société civile de se rencontrer de manière coordonnée et de participer pleinement au processus de paix.

Réalisation escomptée 4.2 : Élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place de 430 commissions électorales locales indépendantes pleinement opérationnelles

383 commissions électorales locales indépendantes pleinement opérationnelles ont été mises en place en raison du manque de progrès dans le processus de paix.

Achèvement du processus de préidentification (audiences foraines) et du processus associé d'identification et d'inscription des électeurs dans tout le pays, aboutissant à des listes électorales qui rencontrent l'agrément de toutes les parties ivoiriennes ayant signé l'Accord de Linas-Marcoussis

Le processus de préidentification (audiences foraines) est achevé. Les audiences foraines de rattrapage prévues en août-septembre 2008 dans les municipalités qui n'étaient pas visées par les opérations antérieures sont également achevées.

Désignation, localisation géographique et mise en place de 11 000 bureaux de vote dans les 19 régions du pays

Les bureaux de vote de la carte électorale de 2000 ont été répertoriés et localisés.

La désignation, la localisation géographique et la mise en place de 11 000 bureaux n'ont pas été menées à bien en 2008. Au 30 juin, la Commission électorale indépendante n'avait pas arrêté la liste définitive des sites pour la carte électorale de 2008. 10 190 sites de la carte électorale de 2000 ont été inspectés et la majorité d'entre eux seront utilisés comme bureau d'inscription sur les listes ou comme bureaux de vote en 2009, suite au report des élections de 2008 à novembre 2009.

	La Commission électorale indépendante s'est fondée sur l'audit de la carte électorale de 2000 réalisé par l'ONUCI pour réviser la carte électorale comme suit : 5 507 bureaux de vote sont adéquats 1 300 nouveaux sites ont été sélectionnés 3 817 bureaux de vote seront réaménagés 349 bureaux de vote seront déplacés 649 bureaux de vote seront supprimés.
Tenue d'élections présidentielles libres et justes le 31 octobre 2007 au plus tard	Les élections étaient prévues le 30 novembre 2008 et ont été reportées à début 2009. La nouvelle date n'a pas été annoncée officiellement.
Tenue d'élections législatives libres et justes dans un délai de 6 mois après les élections présidentielles, conformément au Code électoral ivoirien	Le Président de la Commission électorale indépendante a déclaré que les élections parlementaires se tiendraient 45 jours après les élections présidentielles.
Aucun incident violent lors des élections présidentielles et législatives	Objectif non réalisé, les élections n'ayant pas eu lieu.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante au sujet des opérations électorales aux niveaux national, régional, départemental et local	Oui	Des conseils et un appui technique ont été prêtés une fois par semaine à la Commission électorale indépendante, aux échelons régional, départemental et local. Des réunions, ateliers et mécanismes d'appui supplémentaires ont été ajoutés selon que de besoin.
Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur les questions de budget électoral et organisation de tables rondes pour les donateurs éventuels	Oui	Des réunions sur les questions budgétaires et financières et des consultations régulières (notamment une conférence de presse annonçant que le financement des élections était assuré) ont été tenues avec la Commission électorale indépendante. À la fin de la période à l'examen, le Gouvernement ivoirien et les donateurs internationaux avaient annoncé des contributions représentant 79,8 % du montant total du budget de la Commission, soit 28,8 milliards de francs CFA sur les 36,2 milliards nécessaires.
Prestation d'avis au Gouvernement ivoirien et à la Commission électorale indépendante au sujet de l'exécution du programme d'éducation des électeurs et élaboration de contenus pour des campagnes d'information et d'éducation médiatiques	Oui	Des conseils et un appui technique ont été fournis lors de 30 réunions tenues régulièrement avec le Gouvernement et la Commission électorale indépendante, et des séminaires et des mécanismes de soutien ont été mis en place comme prévu.

Prestation d'avis et d'une assistance technique aux autorités électorales régionales et locales au sujet de la planification des activités électorales et de la formulation de principes pour les programmes d'éducation des électeurs dans 19 bureaux électoraux régionaux répartis dans tout le pays

Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur l'élaboration et la réalisation d'un programme de formation et de renforcement des capacités de son personnel au sujet de la loi électorale, des procédures concrètes, du Code de conduite et des autres aspects du processus électoral

Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur la mise à jour du programme d'inscription des électeurs, de la gestion de la base de données des électeurs inscrits et l'affichage des listes d'électeurs

Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante sur la conception et l'achat de matériel pour le scrutin, y compris les bulletins de vote

Prestation d'avis à la Commission électorale indépendante au sujet de l'élaboration de méthodes de dépouillement du scrutin et de la mise au point de mécanismes de validation des résultats

Fourniture de renseignements et d'avis au Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire

Oui L'ONUCI a régulièrement organisé des séances de formation officielles et officieuses dans les 14 bureaux régionaux de la Division de l'assistance électorale couvrant 19 régions. Chaque bureau régional de la Division a tenu 20 séances de formation officielles.

Oui Un forum sur les élections a eu lieu en novembre 2007 avec les 45 partis politiques participants; 2 séances de formation ont été assurées par chacun des 14 bureaux régionaux de la Division de l'assistance électorale à l'intention des bureaux locaux de la Commission électorale indépendante.

Oui La Division de l'assistance électorale a donné des avis qui ont servi de base au processus de création de la base de données des électeurs inscrits et de l'établissement des listes d'électeurs. Au cours de la période à l'examen, la Division a réalisé une analyse de la carte électorale de 2000, fournie à l'ONUCI par la Commission électorale indépendante. La carte, approuvée par tous les partis politiques et la Commission, devait être mise à jour en raison de l'évolution de la population entre 2000 (environ 5,6 millions d'électeurs) et 2008 (environ 9 millions d'électeurs); la Division de l'assistance électorale a participé régulièrement à la mise au point et à la validation du processus général d'identification de la population, conformément aux dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou.

Oui L'ONUCI a rencontré régulièrement des représentants du PNUD afin de formuler des avis sur le processus. Le PNUD a fourni du matériel pour le scrutin qui a été présenté à la Commission électorale indépendante.

Oui Un plan d'orientation général pour la gestion des résultats du scrutin a été mis au point et présenté à la Commission électorale indépendante.

Oui À la suite de l'Accord politique de Ouagadougou, le Représentant spécial du Secrétaire général a assumé le rôle de certification joué auparavant par le Haut Représentant de l'ONU pour les élections.

Soutien pour la distribution du matériel électoral aux bureaux de vote (700 heures de vol pour le transport par voie aérienne et 20 000 kilomètres pour le transport par route)

Campagne d'information à l'appui des élections : diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes et de 15 000 tracts/brochures dans 5 langues nationales, organisation de points de presse mensuels à l'intention des représentants des médias et des membres du corps diplomatique, production d'un film, de vidéos et de 100 photographies, activités de communication, notamment organisation de 12 manifestations pour informer et sensibiliser la population

Maintien de la sécurité pendant les élections dans les limites des moyens militaires dont l'ONUCI dispose et des zones où elle est déployée

Organisation d'ateliers de suivi à l'intention de dirigeantes élues à des postes de décision et de membres d'organisations de la société civile pour partager les données d'expérience et faire part des enseignements qu'ont tirés les femmes dans de tels postes

Organisation d'ateliers de formation sur les femmes dans des postes de décision et les questions connexes à l'intention des femmes élues à ces postes

Non Un plan de soutien logistique a été élaboré par l'Opération. Cependant, en raison de la modification de la date du scrutin, la fourniture du soutien a été reportée car les besoins en matériel n'ont pas encore été définis.

Non Diffusion d'émissions d'information radiophoniques quotidiennes sur le processus électoral en français et dans 5 langues nationales : baoulé, malinké, bété, yacouba et guéré; diffusion quotidienne de bulletins radio et de spots radio de sensibilisation lors d'émissions publiques, en français et dans 5 langues nationales; diffusion régulière d'émissions de suivi sur les activités des partis politiques; organisation de 48 points presse à l'intention des médias et des membres du corps diplomatique sur des questions électorales.

Les 15 000 tracts/brochures en langue nationale n'ont pas été produits et distribués parce que la majorité de la population alphabétisée lit le français et non les langues nationales.

Fourniture d'un appui au Ministère de la communication et financement de l'organisation d'un forum national sur le processus électoral à l'intention des médias et des partis politiques. Le forum national, d'une durée de trois jours, a été précédé de 4 séminaires et d'1 conférence et a permis d'établir des directives comprenant un Code de conduite et des consignes opérationnelles à l'intention des médias et des partis politiques pour les élections à venir. Ces directives ont été publiées.

Non Au 30 juin 2008, le plan de sécurité relative aux élections était en cours d'élaboration.

Oui Un atelier a été organisé sur la mise au point définitive de la feuille de route en vue de la participation des femmes au processus électoral; avec l'appui du PNUD, des réunions ont été tenues régulièrement afin de créer un réseau d'associations féminines en prévision du processus électoral.

Non La formation devait se dérouler en coopération avec la Division de l'assistance électorale mais a été repoussée en raison d'incompatibilités avec le calendrier électoral.

Composante 5 : maintien de l'ordre public

37. Au cours de la période considérée, le personnel de la Police des Nations Unies, y compris les unités de police constituées, a fourni une assistance au Gouvernement ivoirien afin de rétablir une présence de la police civile dans toute la Côte d'Ivoire et de fournir des conseils sur la réforme et la restructuration des services de sécurité internes, et elle a aidé les parties ivoiriennes à mettre en œuvre des mesures de sécurité temporaires et intérimaires dans la région nord du pays, comme il est prévu au paragraphe 6 de l'Accord de Pretoria. En outre, le personnel de la Police des Nations Unies a assuré la sécurité et la protection du personnel, des installations et du matériel des Nations Unies, en assurant la sécurité et la liberté de circulation. Dans le cadre de l'application de l'Accord politique de Ouagadougou, le personnel de la Police des Nations Unies a également été chargé d'aider le Centre de commandement intégré et les brigades mixtes, jusqu'à ce que l'administration soit redéployée dans les zones contrôlées par les Forces de défense et de sécurité-Forces nouvelles (FDS-FN). En application de la résolution 1528 (2004) du Conseil de sécurité et des résolutions ultérieures visant à aider le Gouvernement ivoirien à rétablir l'autorité du pouvoir judiciaire et les institutions de l'état de droit dans tout le territoire ivoirien, des progrès significatifs ont été réalisés en vue de renforcer l'état de droit en Côte d'Ivoire, y compris l'établissement et le fonctionnement des équipes d'audiences foraines chargées de délivrer des cartes d'identité avant les élections, la reconstruction des tribunaux et des prisons dans la zone contrôlée par les Forces nouvelles, un plan de développement pour le rétablissement du système judiciaire et des prisons dans le nord du pays, l'élaboration d'un plan à long terme pour la réforme du système judiciaire, des efforts visant à moderniser le système d'état civil et les activités en cours d'analyse juridique et de contrôle des institutions de l'état de droit. Les difficultés rencontrées au cours de cette période ont été attribuées dans une large mesure aux préoccupations persistantes en matière de sécurité, au nombre insuffisant de membres du personnel judiciaire et carcéral, ainsi qu'à une pénurie actuelle de ressources gouvernementales.

Résultat escompté 5.1 : Amélioration du maintien de l'ordre public et mise en place d'une capacité opérationnelle durable de la Police nationale et de la gendarmerie en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Établissement et déploiement d'une force de police auxiliaire intérimaire comprenant 600 agents et création de 4 préfectures et de 2 légions de gendarmerie dans le nord de la Côte d'Ivoire

Établissement d'une école de police dans le nord de la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès effectifs

600 auxiliaires de police des FAFN ont été formés par la Police des Nations Unies. 109 officiers et 387 sous-officiers ont été déployés dans 59 sites du nord du pays. 5 préfectures ont été établies à Bouaké, Korhogo, Man, Odienné et Séguéla; 1 quartier général de la gendarmerie a été établi et 4 légions de gendarmerie sont actuellement fonctionnelles dans le nord de la Côte d'Ivoire (Korhogo, Man, Odienné et Séguéla).

L'École des Forces armées de Bouaké a été partiellement remise en état et été utilisée pour la formation des 600 auxiliaires dans le nord du pays. L'école est toujours opérationnelle et est utilisée par la composante militaire de l'ONUCI.

Approbation d'un plan pour la restructuration des Forces de défense et de sécurité de la Côte d'Ivoire par le Comité de coordination conjoint pour la réforme du secteur de la sécurité	Aucun progrès n'a été réalisé dans l'élaboration d'un plan pour la restructuration des Forces de défense et de sécurité. En raison de contraintes financières, un groupe de travail créé pour élaborer un plan a été suspendu.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Visites quotidiennes d'encadrement dans 20 préfectures, 6 légions, des commissariats, et des compagnies et groupes dans la partie nord de la Côte d'Ivoire	Oui	Des visites quotidiennes d'encadrement ont été effectuées dans 10 préfectures, au siège, dans 32 commissariats, 4 compagnies de gendarmerie et 54 brigades de gendarmerie.
12 stages de recyclage sur les normes de police internationalement reconnues à l'intention de la Police nationale et de la gendarmerie	Non	Les stages de recyclage n'ont pas pu avoir lieu en raison des changements constants dans la direction de l'école. Plus de 80 sessions de formation continue et spécialisée ont été menées pour les 600 auxiliaires de sécurité.
Organisation de 6 stages de formation pour les 900 membres des Forces de défense et de sécurité dans les académies de la gendarmerie et de la police à Abidjan afin d'améliorer leur capacité professionnelle en matière de contrôle des foules	Non	Les stages de formation n'ont pas pu avoir lieu en raison du manque de matériel spécialisé nécessaire pour des démonstrations effectives du contrôle des foules.
36 600 jours de patrouille (2 observateurs de Police des Nations Unies par patrouille x 50 équipes de patrouille x 366 jours) en vue de rétablir l'ordre public, d'obtenir la confiance du public dans les institutions de l'État et d'assurer la protection des civils directement menacés par la violence physique, dans les secteurs est et ouest dans toute la zone contrôlée par le Gouvernement et le long de la zone de confiance, en coopération avec les auxiliaires de sécurité des FAFN et les FDS ivoiriennes	36 500	Jours de patrouille (2 observateurs de Police des Nations Unies par patrouille x 75 équipes de patrouille x 243 jours) Abidjan : 10 585 jours de patrouille Secteur est : 9 125 jours de patrouille Secteur ouest : 16 790 jours de patrouille
Activités de sécurité pour le personnel et les locaux des organismes des Nations Unies lors de troubles civils et de manifestations	Oui	6 unités de police constituées déployées dans la mission ont fourni régulièrement des services de sécurité à la Division des droits de l'homme, au personnel et aux installations des Nations Unies et à d'autres organismes des Nations Unies
Participation régulière aux réunions du Comité de la sécurité de la Commission électorale indépendante afin d'aider la Commission à assurer la sécurité dans certains sites de votation au cours des élections	Non	Aucun service spécifique de sécurité n'a été fourni, étant donné que les élections ont été reportées. Toutefois, le coordonnateur de la Police des Nations Unies a participé aux réunions hebdomadaires concernant les audiences foraines et le processus électoral afin de fournir une assistance à la Commission pour l'identification des sites de votation et la

	fourniture de services de sécurité sur ces sites pendant les élections. En outre, des mesures de sécurité préventives ont été mises en place pour les élections.
Fourniture de conseils au Comité national sur la réforme et la restructuration de la Police et de la gendarmerie nationales (Services de sécurité) afin de rétablir les activités de police dans tout le pays sur la base des normes internationales en matière de police	Non Des conseils ont été fournis au Groupe de travail sur la restructuration et la refondation de l'armée lors de réunions tenues deux fois par semaine. Toutefois, depuis la mi-septembre 2007, les travaux du Groupe de travail ont été suspendus en raison d'un manque d'intérêt et de financement.
Fourniture de conseils aux organismes nationaux chargés de l'application des lois concernant les opérations de police, les enquêtes, les activités de police dans les collectivités et les programmes spéciaux, tels que la Brigade des accidents de la circulation et la sécurité de l'aéroport	Oui Des conseils ont été fournis grâce à une formation des agents auxiliaires de sécurité et de la Police nationale (ADS) sur plusieurs sujets, tels que les techniques d'enquête, le respect des droits de l'homme, les procédures pénales, les mandats de perquisition, les délits pénaux, le renseignement, les limites de la garde à vue et d'autres questions relatives à la police. En outre, 12 stages de recyclage sur les enquêtes concernant des accidents ont été menés.
Exécution de 12 stages de recyclage sur les normes de police internationalement reconnues à l'intention de la Police nationale et de la gendarmerie	12 Les agents de la Police des Nations Unies ont fourni une formation à 30 gendarmes et 10 policiers concernant les enquêtes sur les accidents

Résultat escompté 5.2 : Rétablissement de l'autorité du pouvoir judiciaire et des institutions de l'état de droit (y compris le système carcéral) dans toute la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total de tribunaux rétablis dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2005/06 : 0; 2006/07 : 11; 2007/08 : 12)

Les retards constatés dans le redéploiement de la gendarmerie et de la police judiciaire, et dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, ont eu une influence sur le rétablissement des tribunaux, étant donné que la situation sécuritaire reste difficile.

La Cour d'appel de Bouaké a été inaugurée en juillet 2007, mais n'est toujours pas fonctionnelle, étant donné que les juges assistants et le personnel du tribunal n'ont pas été nommés. Des équipes temporaires pour les audiences foraines en vue de l'identification de la population ont été déployées dans les régions contrôlées par les Forces nouvelles. Six tribunaux remis en état dans les régions contrôlées par les Forces nouvelles ont été officiellement transférés au Ministère de la justice. Les travaux concernant 4 autres tribunaux sont en cours.

Rétablissement des procès avec jury dans 9 juridictions du Tribunal de première instance (2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 9)	Le premier procès avec jury depuis 2002 s'est tenu à Daloa en août 2007. Les procès avec jury qui devaient se tenir au cours du premier semestre de 2008 dans d'autres districts judiciaires n'ont pas eu lieu, en raison d'un manque de ressources financières.
7 installations carcérales ont été rouvertes dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2005/06 : 6; 2006/07 : 10; 2007/08 : 7)	5 installations carcérales ayant une capacité limitée fonctionnent dans les zones contrôlées par les Forces nouvelles. Un projet de remise en état de 9 institutions carcérales dans la zone devrait être achevé d'ici à la fin de 2008. Les autorités des Forces nouvelles n'ont pas rouvert d'autres installations, car elles poursuivent leur politique consistant à encourager des règlements à l'amiable entre les victimes et les auteurs de crimes au lieu d'une incarcération.
Réduction du nombre de décès en détention dans les prisons (2005/06 : 300; 2006/07 : 225; 2007/08 : 214)	127 décès ont été enregistrés en 2007/08, soit 43,5 % de réduction par rapport à 2006/07
Aucune augmentation du nombre d'évadés des prisons (2005/06 : 150; 2006/07 : 75; 2007/08 : 75)	194 détenus se sont évadés en 2007/08. 150 d'entre eux provenaient d'une installation carcérale de Bouaké contrôlée par les Forces nouvelles. Les autres évadés venaient d'installations carcérales contrôlées par le Gouvernement.
Augmentation du nombre de détenus bénéficiant de la libération conditionnelle ou d'une amnistie présidentielle (2005/06 : 10; 2006/07 : 50; 2007/08 : 100)	199 prisonniers ont bénéficié de libération conditionnelle dans la zone contrôlée par le Gouvernement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Services de supervision et de conseils aux autorités ivoiriennes sur les questions d'administration judiciaire, d'identification nationale et de réforme constitutionnelle, législative et réglementaire, conformément aux accords de Linas-Marcoussis, d'Accra III et de Pretoria, et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité	Oui	Supervision et fourniture d'un appui en vue de l'application de l'Accord politique ainsi que de la réforme du système judiciaire. Les activités entreprises comprennent notamment : la supervision des procès avec jurés et des audiences foraines afin d'assurer la justice et le respect du processus d'administration judiciaire concernant la question de l'identification nationale; la formation de 50 juges et magistrats participant à l'opération d'audiences foraines; la surveillance du retour, de la réinstallation et de l'indemnisation des personnes déplacées à l'intérieur du pays; la mise au point d'un projet de modernisation du système d'état civil qui a été financé par les donateurs internationaux et les autorités ivoiriennes; la formation du personnel chargé de l'état civil; la fourniture de conseils sur la législation et la gouvernance,

Surveillance des procédures judiciaires découlant de recours et de différends politiques au sujet de l'identification dans le processus électoral	l'application des résolutions du Conseil de sécurité et le droit international; et la tenue de consultations bisannuelles avec le Ministère de la justice sur la réforme du système judiciaire
La fourniture de conseils au Gouvernement sur l'établissement et le contrôle d'une structure judiciaire transitoire de l'après-crise a été lancée dans le contexte du processus de réconciliation.	Oui Les procédures judiciaires ont été contrôlées. Grâce à cela, un document analytique sur les recours possibles contre des décisions injustes ou injustifiées et des décisions administratives prises dans le cadre du processus d'identification a été établi et distribué.
Suivi des revendications foncières à la suite du retour des personnes déplacées dans leur région d'origine	Oui Des conseils ont été fournis, notamment en attirant l'attention du Ministère de la justice sur les aspects problématiques du décret d'amnistie présidentielle du 12 avril 2008.
Supervision de 52 procès ou auditions dans l'ensemble du pays et élaboration de rapports soumis au Gouvernement sur le respect des normes internationales	Oui A participé à 12 réunions communautaires de protection et a fourni des conseils techniques aux organismes des Nations Unies et aux ONG internationales concernant les aspects juridiques du retour des personnes déplacées, la restitution de leurs biens et les indemnisations. Il n'y a eu aucune audition, étant donné qu'aucun litige concernant le retour des personnes déplacées n'a été enregistré.
Suivi de 12 affaires concernant des processus judiciaires et juridiques liés à des violations des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre l'impunité	Oui 98 procédures concernant les audiences foraines dans la zone contrôlée par le Gouvernement et la zone contrôlée par les Forces nouvelles ont été contrôlées. Un rapport détaillé sur les opérations d'audiences foraines de la quatrième génération a été établi et diffusé auprès des composantes de la mission et du Ministère de la justice.
Visites hebdomadaires dans 37 juridictions dans l'ensemble du pays, liées aux conclusions du rapport concernant l'évaluation du système judiciaire, présenté au Gouvernement de réconciliation nationale et au public	Oui 18 affaires concernant des violations possibles des droits de l'homme ont été suivies à Abidjan et Daloa.
	Non 10 visites ont été effectuées dans les 10 juridictions situées dans la partie sud des zones contrôlées par le Gouvernement dans le secteur ouest. Le produit prévu était fondé sur l'hypothèse que les 11 tribunaux situés dans les zones contrôlées par les Forces nouvelles seraient rétablis au cours de la période 2007/08. Étant donné qu'aucun tribunal n'a été rétabli dans ces zones, aucune visite n'a été possible. Des visites hebdomadaires régulières dans les 16 autres juridictions situées dans les régions contrôlées par le Gouvernement n'ont pas été

Fourniture de conseils au Gouvernement ivoirien sur le contrôle du redéploiement de l'administration judiciaire dans le nord de la Côte d'Ivoire

Fourniture de conseils au Ministère de la justice afin de réconcilier les décisions prises par la médiation et la justice traditionnelle qui avaient servi d'alternative avant la mise en place du système judiciaire au cours de la période précédant le redéploiement du système judiciaire dans le nord du pays et la zone de confiance

2 rapports soumis au Premier Ministre, au Ministre de la justice, à la CEDEAO, à l'Union africaine et à la communauté diplomatique et à toutes les autres parties concernées sur la détention avant le procès et/ou la liberté conditionnelle, les revendications et différends fonciers et le fonctionnement du système judiciaire après son redéploiement dans le nord et l'ouest du pays

Rapport soumis au Gouvernement de réconciliation nationale, au public et à toutes les parties intéressées, en particulier les associations de femmes, portant sur la question de l'égalité d'accès des femmes à tous les aspects du système judiciaire, avec une attention particulière à la question de la violence à l'égard des femmes

Organisation de 2 séminaires/ateliers à l'intention des fonctionnaires du Ministère de la justice, de l'Union des magistrats, de l'Association du barreau, des ONG et d'autres organismes professionnels concernant l'indépendance, l'impartialité et l'efficacité du secteur judiciaire ivoirien, y compris la détention avant un procès et le fonctionnement du système judiciaire après le redéploiement

250 visites dans les prisons de tout le pays afin de contrôler, de fournir des conseils et d'élaborer des rapports à l'intention du Gouvernement ivoirien sur

possibles, étant donné que les magistrats concernés étaient absents ou s'occupaient ailleurs des opérations d'audiences foraines.

Oui Des consultations mensuelles ont eu lieu avec le Ministère de la justice afin de faciliter le rétablissement des tribunaux et des prisons et de fournir des conseils sur les questions techniques liées à l'établissement d'un comité interne chargé de préparer le redéploiement du système judiciaire et la mobilisation de contributions des donateurs afin d'appuyer la remise en état des tribunaux.

Non Une analyse du droit coutumier et des mécanismes traditionnels de règlement des différends dans les régions contrôlées par les Forces nouvelles et l'ancienne zone de confiance, y compris un aperçu des solutions possibles, a été élaborée et présentée au Ministère de la justice. Le Ministère a exprimé son intention d'entamer des débats sur la question.

2 Le premier rapport intitulé « Le droit foncier rural et la justice traditionnelle » a été achevé; le deuxième rapport concernant la justice pénale sera révisé et publié officiellement au cours du deuxième trimestre de l'exercice biennal 2008/09.

Non En raison de contraintes en matière d'effectifs et de charge de travail, la publication du rapport a été reportée à l'exercice budgétaire 2008/09. Toutefois, les activités de recherche liées au rapport ont continué à être menées au cours de la période considérée.

4 Séminaires/ateliers ont été tenus sur la justice pour les mineurs, le système d'état civil, la réduction des cas d'apatridie et la violence sexuelle.

213 Inspections des prisons ont été effectuées. La réduction a été due à des modifications des politiques de la mission concernant les séjours

la gestion des prisons et la situation des détenus, en accordant une attention spéciale aux femmes et aux mineurs

Des réunions hebdomadaires avec l'Administration nationale des prisons afin de donner des conseils sur l'amélioration, l'application et le contrôle des procédures opérationnelles standard conformément aux normes internationalement reconnues pour les prisons, la gestion des questions relatives à la détention avant un procès, les questions relatives à la santé et à l'égalité des sexes, les droits des groupes minoritaires ainsi que le système de libération conditionnelle

Fourniture de conseils au Gouvernement ivoirien concernant l'évaluation de la situation dans le nord du pays et l'élaboration d'un plan pour le rétablissement du système carcéral dans la partie nord de la Côte d'Ivoire

Supervision de 13 instructeurs nationaux dans le cadre de la formation des agents pénitentiaires nationaux grâce à un programme de formation des formateurs

Organisation de 5 ateliers pour 250 agents pénitentiaires et prisonniers concernant le VIH/sida

5 stages de formation sur les droits concernant l'égalité des sexes pour les autorités judiciaires (20 participants par stage) dans différentes parties du pays

sur place dans les régions, ce qui a influencé les visites prévues dans les prisons.

Non 8 réunions mensuelles ont été tenues. Les réunions hebdomadaires ont été remplacées par des réunions mensuelles à la demande de l'Administration nationale des prisons. Les réunions mensuelles ont permis d'observer les tendances et ont fourni une occasion d'examiner un plus grand nombre de questions.

Oui Des conseils ont été fournis sur les questions relatives au rétablissement du système carcéral, telles que la remise en état de l'Académie pour le personnel pénitentiaire et la mise en place du programme des cours.

Non Les programmes de formation des formateurs n'ont pas eu lieu étant donné que l'Académie pour le personnel carcéral n'a pas été établie au deuxième trimestre de 2008.

7 Ateliers ont été organisés dans 5 prisons sur le VIH/sida pour 740 détenus et le personnel carcéral.

Non 2 séminaires pour les acteurs du système judiciaire sur le traitement des cas de violence sexuelle

Composante 6 : appui

38. Après la signature de l'Accord politique de Ouagadougou, la conception générale des opérations de l'ONUCI a été profondément modifiée. Ces changements ont consisté principalement à redéployer de façon considérable les forces de l'ONUCI pour assurer la sécurité lors des prochaines élections et restituer à l'État les édifices publics en évacuant plusieurs d'entre eux pour s'installer dans de nouveaux camps. Cet important redéploiement a entraîné la fermeture de 24 camps, la construction de 4 nouveaux camps et l'agrandissement de 20 camps pour y cantonner les forces de l'ONUCI. Au 30 juin 2008, l'essentiel du travail était achevé; cependant, la construction de deux camps n'était pas terminée. Elle devait l'être en novembre 2008. En ce qui concerne la restitution à l'État de ses biens, les édifices recensés pendant l'année 2007/08 ont été remis aux autorités ivoiriennes. Les préparatifs de la prochaine tâche importante – l'appui logistique à l'élection présidentielle – sont bien avancés. Il faudra procéder, à cet effet, à un mouvement important de matériel, de fournitures et de personnel dans toute la Côte d'Ivoire.

Réalisation escomptée 6.1 : Soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Achèvement à raison de 90 % des projets de remise en état et de reconstruction des bâtiments et infrastructures indispensables pour que l'Opération satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Projets achevés à 95 %. Les autres projets seront achevés à la mi-novembre 2008.
Réduction du nombre d'accidents pour 100 véhicules (2005/06: 7 accidents; 2006/07: 5 accidents; 2007/08: 4 accidents)	Objectif atteint. Le nombre d'accidents pour 100 véhicules est de 3,4.
Réduction du nombre mensuel moyen de cas de paludisme signalés parmi le personnel de l'ONUCI (2005/06 : 6 cas par mois; 2006/07 : 4 cas par mois; 2007/08 : 3 cas par mois)	En moyenne, 8 cas ont été signalés par mois.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Application d'un programme plus rigoureux de conduite à l'intention des chauffeurs, alliée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs et à l'imposition de sanctions (suspension ou retrait du permis de conduire) pour les contraventions enregistrées par le Système CarLog	Oui Application du programme par la publication de bulletins d'information trimestriels sur la sécurité routière, 5 retraits permanents du permis de conduire cette année
Organisation d'un programme de prévention du paludisme à l'intention du personnel militaire et civil dans tous les lieux d'affectation	Oui Formation de 5 000 membres du personnel aux moyens de prévenir le paludisme. Émissions radiophoniques sur la prévention du paludisme à l'intention de 10 000 membres du personnel. La Section médicale a distribué des circulaires d'information aux nouveaux membres du personnel et leur a donné une formation initiale dans ce domaine
Amélioration du plan de sécurité et d'évacuation	Oui Achèvement de l'élaboration du plan de sécurité en 2008
Déploiement, relève et rapatriement de 7 915 soldats, 200 observateurs militaires, 450 membres de la Police des Nations Unies et 750 membres des unités de police constituées, en moyenne	7 834 Soldats 189 Observateurs militaires 371 Membres de la Police des Nations Unies 750 Membres des unités de police constituées
Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome en ce qui concerne le personnel militaire et le personnel de police	Oui Suivi, inspection et vérification du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome en ce qui concerne tout le personnel militaire et le personnel de police

Stockage et fourniture de 7 800 tonnes de rations (par an), de 121 310 rations de combat pour les militaires et les membres des unités de police constituées dans 40 endroits

Administration des contrats de 1427 membres du personnel civil, dont 488 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 651 administrateurs recrutés sur le plan national et 288 Volontaires des Nations Unies, en moyenne

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel (militaires, policiers et civils), avec formation pratique, mesures de prévention et de surveillance et mesures disciplinaires

Entretien et remise en état d'emplacements destinés au personnel militaire et aux unités de police constituées, de locaux destinés au personnel de police des Nations Unies et de locaux destinés au personnel civil dans quelque 80 emplacements

Fourniture de services d'assainissement dans tous les locaux, y compris la collecte et l'évacuation des eaux usées et des déchets

Utilisation et entretien de 12 installations de purification des eaux appartenant à l'ONU dans 10 emplacements

8 120 Tonnes de ration (par an)

178 250 Rations de combat pour les militaires et les membres des unités de police constituées dans les camps. L'augmentation du nombre de rations de combat s'explique par la constitution d'une réserve de 7 jours pour les observateurs militaires, les membres de la Police des Nations Unies et le personnel civil international dans chaque site de déploiement.

1 234 Membres du personnel civil comprenant :

403 Administrateurs recrutés sur le plan international

571 Administrateurs recrutés sur le plan national

260 Volontaires des Nations Unies

Ces chiffres s'expliquent principalement par les difficultés de sélection et de recrutement de personnel bilingue qualifié, aggravées par la forte concurrence avec les autres organisations internationales et missions.

Oui Examen par le Groupe de la déontologie et de la discipline de 48 plaintes faisant état de fautes et mise en œuvre d'un programme de prévention. Participation de 3 061 membres du personnel de l'ONUCI au stage de formation : 287 civils, 556 membres de la police et 2 218 militaires ont participé à la formation sur la prévention de l'exploitation sexuelle. 5 visites sur le terrain dans les différents secteurs pour sensibiliser le personnel et recenser les domaines où les risques de comportement répréhensible sont élevés.

Oui Il a été donné suite à 6 837 demandes de travaux.

Oui Fourniture de services d'évacuation des déchets dans 45 locaux/sites et de services de vidange des fosses septiques à partir de 67 points d'extraction dans 10 locaux/sites de cantonnement

Oui Exploitation et entretien de 9 installations de purification de l'eau dans 8 emplacements

Utilisation et entretien de 235 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 208 groupes électrogènes appartenant aux contingents	Oui	Entretien et utilisation de 259 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 205 groupes électrogènes appartenant aux contingents
Stockage et fourniture de 1,3 million de litres de carburant et lubrifiants pour les groupes électrogènes	2,4 millions de litres	L'augmentation du volume s'explique par l'utilisation croissante des groupes électrogènes comme principale source d'énergie électrique sur 3 nouveaux sites de désarmement, démobilisation et réintégration et 4 nouveaux sites de désarmement et démantèlement des milices.
Entretien et remise en état de 100 km de routes	7 km	La réduction s'explique par le réaménagement des priorités du redéploiement et l'application de l'Accord politique de Ouagadougou.
Entretien de 13 aérodromes et aires d'atterrissage d'hélicoptères dans 13 emplacements	13	Pistes et aires d'atterrissage entretenues
Utilisation et entretien de 1 016 véhicules appartenant à l'ONU, dont 29 véhicules blindés, dans 3 ateliers	1 016	Utilisation et entretien des véhicules appartenant à l'ONU, notamment 29 véhicules blindés, dans trois ateliers
Fourniture de 7,3 millions de litres de carburant et lubrifiants pour les transports terrestres	7,3 millions de litres	Fourniture de carburant et lubrifiants
Fonctionnement d'un service de navette 5 jours par semaine à l'intention de 300 membres du personnel de l'ONU, en moyenne, par jour, entre leur logement et la zone de la mission	Oui	Transport de 87 350 passagers, soit 336 personnes par jour, selon les estimations. La navette a fonctionné 5 jours par semaine.
Utilisation et entretien de 3 avions et de 7 hélicoptères	3	Avions commerciaux
	6	Hélicoptères commerciaux dans le cadre d'un accord à long terme dans deux bases opérationnelles (Abidjan et Daloa)
	3	Hélicoptères commerciaux basés à Bouaké
Fourniture de 5,9 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes	5,2 millions de litres	Fourniture de carburant pour les opérations aériennes
Utilisation et entretien de 2 navires	Oui	Navires appartenant aux contingents et entretenus par ceux-ci. Assurance souscrite localement par l'ONUCI
Fourniture de 58 560 litres de carburant et lubrifiants pour les transports maritimes et fluviaux	400 litres	La diminution du volume s'explique par le calme qui a régné pendant la période examinée, qui s'est traduit par la réduction des patrouilles maritimes et de la participation à des exercices d'exfiltration.
Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale permettant la communication par la voix, la télécopie, la vidéo et la transmission de données	Oui	Fourniture de services d'appui et d'entretien à une station terrestre principale Communication par satellite disponible à 99 %

	Réseaux de liaisons hertziennes disponibles à 99,5 %
	Station de radiodiffusion FM de l'ONUCI disponible à 99 %
	Réseaux à très haute fréquence et à haute fréquence disponibles à 99,5%
Services d'appui et d'entretien pour 35 microterminaux VSAT, 46 centraux téléphoniques et 23 liaisons hertziennes	35 Microterminaux VSAT
	46 Centraux téléphoniques
	23 Liaisons hertziennes
Services d'appui et d'entretien portant sur 74 répéteurs VSAT (VHF), 3 292 radios portatives (VHF et UHF), 2 051 postes de radio mobiles (VHF et UHF) et 496 stations de radio (VHF et UHF)	74 Répéteurs (VHF)
	3 292 Radios portatives (VHF et UHF)
	2 051 Postes de radio mobiles (VHF et UHF)
	496 Stations de radio (VHF et UHF)
Services d'appui et d'entretien pour 23 stations de radiodiffusion FM dans 4 installations de production radiophonique	21 Stations de radiodiffusion FM
	4 Studios de production et d'émissions radiophoniques
	5 Renforcement de la puissance de 5 émetteurs, qui passe de 2 kW à 5 kW
	5 Tours de communication surélevées de 30 %
	Installation de 2 transmetteurs subordonnée à la signature d'un bail avec les propriétaires
Services d'appui et d'entretien pour des réseaux locaux et longue distance, 1 566 ordinateurs de bureau, 65 serveurs, 529 ordinateurs portables, 1 113 imprimantes, 161 scanners numériques dans 40 emplacements	1566 Ordinateurs de bureau
	529 Ordinateurs portables
	67 Serveurs
	1 113 Imprimantes
	161 Scanneurs numériques dans 40 emplacements
Services d'appui et d'entretien pour 60 réseaux locaux et longue distance mis à la disposition de 2 148 utilisateurs dans 40 emplacements	Oui Fourniture de services d'appui et d'entretien pour 60 réseaux locaux pour 2 148 comptes réseau dans 40 emplacements
Fourniture de cartes géographiques à toutes les composantes de la mission	Oui Fourniture de 4 899 des 5 000 cartes thématiques aux diverses sections et contingents militaires du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008
Fonctionnement et gestion d'un centre de consultation de niveau I plus, de 17 centres de consultation de niveau I, de 2 centres de consultation de niveau II et de 2 hôpitaux de niveau I dans les secteurs; gestion d'arrangements contractuels pour 5 hôpitaux de niveau III à Abidjan	Oui Fonctionnement et gestion d'un centre de consultation de niveau I plus, de 22 centres de consultation de niveau I et de 2 hôpitaux de niveau II pour les pays fournissant des contingents dans 2 quartiers régionaux; gestion d'arrangements contractuels pour des hôpitaux

et pour 1 hôpital de niveau IV à Accra ainsi que de services d'urgence et de stations de premiers secours dans 18 emplacements au total, à l'intention de tout le personnel de la mission, du personnel des organismes des Nations Unies, et de la population civile locale en cas d'urgence

Gestion des installations et du matériel servant aux évacuations par voie aérienne ou terrestre pour tous les emplacements

Exploitation et gestion d'installations offrant des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH et des conseils en la matière à l'ensemble du personnel de la mission

Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la transmission de l'information entre collègues, à l'intention de tout le personnel de la mission

Contrôle et supervision du centre des opérations dans tous les emplacements de l'ONUCI dans l'ensemble de la zone d'opérations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de l'ONUCI et des hautes personnalités en visite

Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la mission, y compris en ce qui concerne 1 427 logements en moyenne, en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, et évaluations de la sécurité des emplacements en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle

de niveau III à Abidjan et de niveau IV en Afrique du Sud, au Ghana, au Maroc et au Kenya

Élaboration d'arrangements contractuels avec 3 hôpitaux de niveau IV au Maroc, au Ghana et en Afrique du Sud en cours au 30 juin 2008

Oui Gestion par l'ONUCI des services d'ambulance aérienne afin d'assurer les évacuations sanitaires primaires et secondaires. Étude des dispositions permettant d'assurer conjointement des évacuations avec la MINUL et le BINUSIL en cours au 30 juin 2008

Oui Prestations de services facultatifs et confidentiels permanents et mobiles, et formation du personnel comme éducateurs chargés d'informer leurs collègues sur la question du VIH/sida; administration de tests à 1 849 membres du personnel et formation de 14 personnes comme conseillers adjoints en matière de VIH/sida

Oui Formation de 196 membres du personnel de l'ONUCI comme éducateurs chargés d'informer leurs collègues sur la question du VIH/sida depuis janvier 2008 et de 14 membres du personnel comme conseillers en matière de VIH/sida afin d'assurer la poursuite des programmes de sensibilisation au VIH/sida et de transmission de l'information entre collègues

Oui Surveillance de tous les emplacements de l'ONUCI 24 heures par jour, 7 jours par semaine, par des gardes de sécurité non armés sous contrat. Au quartier général intégré de l'ONUCI et d'autres lieux stratégiques, des membres des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix prêtent main forte aux gardes de sécurité.

Non L'équipe de 16 personnes chargée d'assurer la protection rapprochée des 3 représentants principaux n'a pas été en mesure d'assurer leur protection 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, lors de leurs déplacements dans les régions.

719 719 logements sur 1 427 ont fait l'objet d'une évaluation. Certains de ces logements abritaient plusieurs personnes. Au 30 juin 2008, l'évaluation des conditions de sécurité des logements des nouveaux arrivants et de ceux qui étaient déjà en place se poursuivait, en conformité avec les normes minimales de

Fonctionnement des centres des opérations de sécurité au quartier général de la mission (Abidjan) et dans les quartiers régionaux (Daloa et Bouaké) afin de donner l'alerte et de réagir rapidement, à l'intention de tous les fonctionnaires, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7	sécurité opérationnelles applicables au domicile.
Organisation de séances d'information et de sessions de formation en matière de sécurité à l'intention de tout le personnel de l'ONU en visite ou affecté en Côte d'Ivoire et organisation d'une session de recyclage à l'intention du personnel de l'ONU ou de celui des organismes des Nations Unies	Oui Le fonctionnement des centres des opérations de sécurité au quartier général de la mission et aux quartiers régionaux a été assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et la surveillance a été assurée par des agents de sécurité des Nations Unies, des membres de la Police des Nations Unies et des opérateurs radio.
Application de plans de sécurité intégrés et de plans d'urgence au quartier général ainsi que dans chacune des 9 zones de sécurité	Oui Organisation de séances d'information et de sessions de formation en matière de sécurité à l'intention de tout le personnel nouvellement déployé et des fonctionnaires de l'ONU en visite en Côte d'Ivoire et organisation d'une session de recyclage à l'intention du personnel déjà déployé
Établissement de cartes d'identité à l'intention de tout le personnel de l'ONU arrivant au quartier général et dans les bureaux régionaux	9 Plans de sécurité ont été élaborés, un pour chaque zone, et ont été mis à jour, conformément à l'Accord politique de Ouagadougou.
Mise en place de procédures de sécurité aérienne et de traitement des bagages et institution de points de contrôle dans les principaux terminaux aériens de l'ONUCI à Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro et Daloa	Oui Établissement de cartes d'identité à l'intention de tous les membres du personnel nouvellement arrivés au quartier général avant qu'ils ne soient affectés dans les bureaux régionaux
Fourniture d'une formation de base aux agents de sécurité : combat à mains nues, maniement des armes à feu, protection rapprochée, techniques d'enquête, sécurité routière et autres domaines connexes	Oui Contrôle assuré aux terminaux aériens de l'ONUCI pour 4 033 vols, soit au total 36 574 passagers, 1 674 marchandises transportées et 36 189 bagages
	Oui Participation des agents de sécurité et des assistants de sécurité au programme de formation en matière de sécurité sur le terrain dans la zone de la mission. Recyclage des agents de sécurité en matière de maniement des pistolets et des mitraillettes

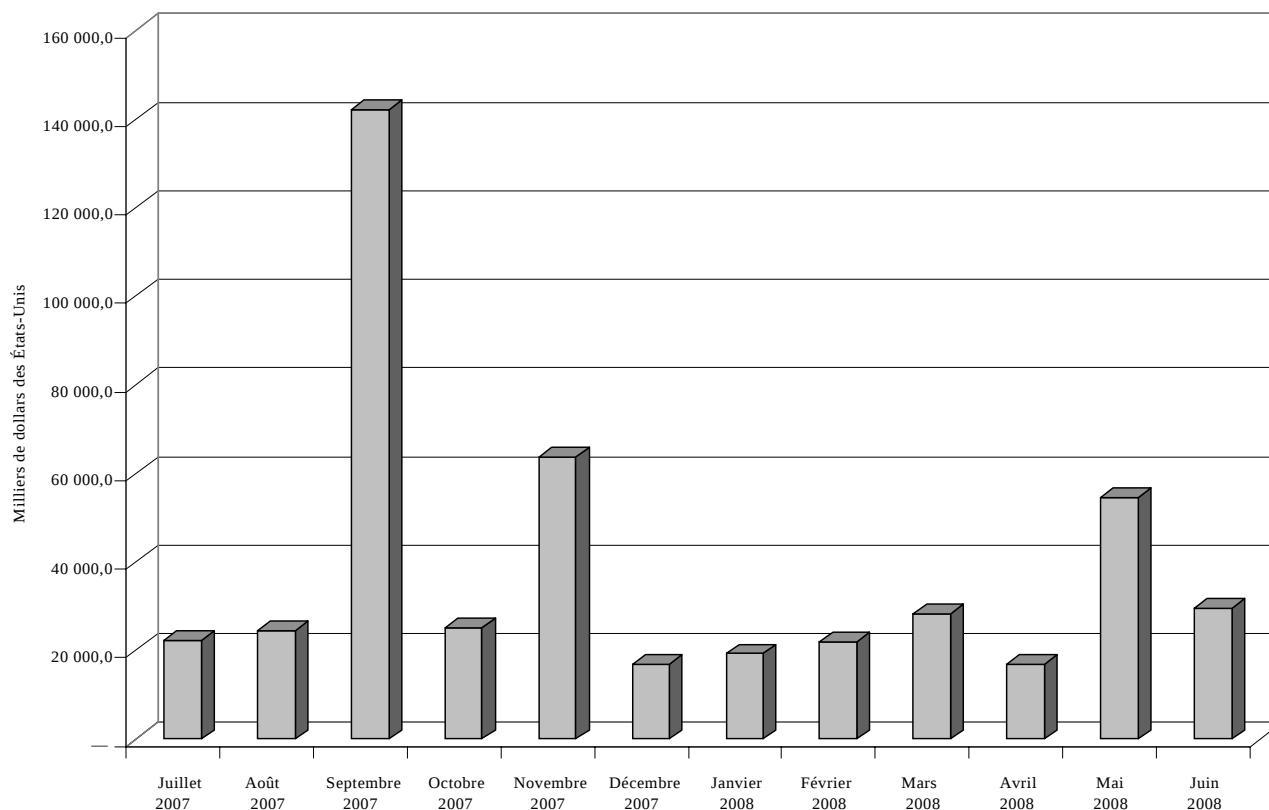
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	9 943,6	10 699,6	(756,0)	(7,6)
Contingents	192 574,6	191 542,0	1 032,6	0,5
Police des Nations Unies	20 205,4	19 084,9	1 120,5	5,5
Unités de police constituées	19 715,9	18 143,5	1 572,4	8,0
Total partiel	242 439,5	239 470,0	2 969,5	1,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	68 003,7	62 584,7	5 419,0	8,0
Personnel recruté sur le plan national	15 015,1	13 488,1	1 527,0	10,2
Volontaires des Nations Unies	8 135,3	10 920,6	(2 785,3)	(34,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	316,9	656,8	(339,9)	(107,2)
Total partiel	91 471,0	87 650,2	3 820,8	4,2
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	404,6	296,1	108,5	26,8
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	301,9	169,0	132,9	44,0
Voyages	2 742,6	3 886,4	(1 143,8)	(41,7)
Installations et infrastructures	46 925,1	47 461,9	(536,8)	(1,1)
Transports terrestres	10 646,0	11 905,9	(1 260,9)	(11,8)
Transports aériens	38 499,8	37 779,8	720,0	1,9
Transports maritimes ou fluviaux	72,4	38,6	33,8	46,7
Transmissions	17 503,4	15 313,7	2 189,7	12,5
Informatique	2 593,9	2 814,0	(220,1)	(8,5)
Services médicaux	6 996,8	6 335,4	661,4	9,5
Matériel spécial	3 658,5	3 612,5	46,0	1,3
Fournitures, services et matériel divers	5 601,6	7 589,2	(1 987,5)	(35,5)
Projets à effet rapide	1 000,0	949,3	50,7	5,1
Total partiel	136 945,6	138 151,8	(1 206,2)	(0,9)
Total brut	470 856,1	465 272,0	5 584,1	1,2
Recettes provenant des contributions du personnel	9 165,2	9 009,1	156,1	1,7
Total net	461 690,9	456 262,9	5 428,0	1,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	470 856,1	465 272,0	5 584,1	1,2

B. Répartition mensuelle des dépenses



39. Le niveau élevé des dépenses enregistré en septembre 2007 s'explique principalement par l'engagement des crédits nécessaires pour rembourser les dépenses au titre des contingents. Celui enregistré en novembre 2007 est imputable essentiellement à l'engagement de dépenses au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité du personnel militaire et à l'achat de matériel et de services au titre des installations et infrastructures, des transmissions et des services médicaux. En mai 2008, les dépenses ont été élevées car il a fallu procéder au remboursement du coût des contingents et acheter du matériel et des services au titre des installations et infrastructures, des transmissions, des services médicaux et du matériel spécial.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	6 217,2
Recettes diverses ou accessoires	666,1
Contributions volontaires en espèces	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Ajustements sur exercices antérieurs	(3,7)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 036,3
Total	13 915,9

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	36 559,0
Unités de police constituées	4 941,4
Total partiel	41 500,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	15 920,8
Transmissions	7 496,8
Services médicaux	4 411,0
Matériel spécial	3 612,5
Total partiel	31 441,1
Total	72 941,5

<i>Facteurs approuvés par la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,8	4 avril 2004	—
Usage opérationnel intensif	1,9	4 avril 2004	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,5	4 avril 2004	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,25		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Accord sur le statut des forces ^a	870
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	870

^a Y compris les installations mises à disposition par des gouvernements.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(756,0)	(7,6 %)

40. Le dépassement de crédits est surtout imputable à l'augmentation coup sur coup, le 1^{er} février et le 1^{er} mai 2008, de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passée des 140 dollars prévus pour les 30 premiers jours et 122 dollars par la suite à 223 dollars pour les 30 premiers jours et 130 dollars par la suite. En outre, une nouvelle politique selon laquelle le montant de l'indemnité versée par l'ONUCI serait fixé en francs CFA et non en dollars des États-Unis est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2008, ce qui a entraîné des dépenses additionnelles en raison de variations défavorables des taux de change.

	<i>Écart</i>	
Contingents	1 032,6	0,5 %

41. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par une baisse des dépenses au titre des frais de voyage consécutifs au déploiement, à la relève et au rapatriement, du fait du nombre moins important que prévu de relèves effectuées au moyen de vols commerciaux, et par une baisse des dépenses au titre des indemnités en cas de décès ou d'invalidité, du fait du nombre moins important que prévu de morts et blessés signalés. Cette réduction générale des dépenses a été contrebalancée par une hausse des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour les officiers d'état-major à compter du 1^{er} juillet 2007, conformément aux nouvelles dispositions applicables à cette catégorie, approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276, en vertu desquelles les officiers reçoivent une indemnité de subsistance (missions) qui remplace les remboursements aux pays fournisseurs de contingents.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	1 120,5	5,5 %

42. Le solde inutilisé résulte principalement d'un déploiement moyen effectif de membres de la Police des Nations Unies (371) inférieur aux prévisions (450), d'où une baisse des dépenses au titre des frais de voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement. Cette réduction générale des dépenses a été en partie contrebalancée par la hausse du montant de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passée des 140 dollars prévus pour les 30 premiers jours et 122 dollars par la suite à 223 dollars pour les 30 premiers jours et 130 dollars par la suite.

43. Les crédits ouverts au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'ont pas été utilisés car aucun mort ou blessé n'a été signalé.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 572,4	8,0 %

44. Le solde inutilisé s'explique par une baisse des dépenses au titre des voyages aux fins du déploiement, de la relève et du rapatriement en raison de l'utilisation d'avions B-727 et B-757 de la MINUL au lieu de vols commerciaux pour la deuxième relève des membres des unités de police constituées originaires d'un pays fournisseur de contingents, en février et en mars 2008. En outre, les ressources nécessaires pour la reconstitution des stocks de rations militaires ont été inférieures aux prévisions du fait de la durée de conservation prolongée des stocks.

45. Les crédits ouverts au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'ont pas été utilisés car aucun mort ou blessé n'a été signalé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	5 419,0	8,0 %

46. Le solde inutilisé résulte principalement de la baisse des dépenses au titre de la prime de risque du fait de la suspension de son versement au personnel déployé ou se rendant à Abidjan, Yamoussoukro, Daloa, Bouaké et San Pedro, à compter du 16 mai 2007. Il s'explique également par un taux de vacance moyen effectif (15,2 %) supérieur aux prévisions (15 %). Les économies réalisées ont été en partie contrebalancées par la hausse de l'indemnité de subsistance (missions), une hausse des dépenses communes de personnel du fait de l'augmentation du coût des billets d'avion de ligne achetés ou remboursés au personnel pour les voyages liés aux rapatriements, aux congés dans les foyers, aux voyages de visite familiale et aux engagements, et la hausse du traitement net de base du personnel, à compter du 1^{er} janvier 2008, du fait de l'incorporation de 1,97 point d'ajustement aux traitements de base nets.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 527,0	10,2 %

47. Le solde inutilisé s'explique par la baisse des dépenses au titre de la prime de risque du fait de la suspension de son versement au personnel déployé ou se rendant à Abidjan, Yamoussoukro, Daloa, Bouaké et San Pedro, à compter du 16 mai 2007. Ces économies ont été contrebalancées par une hausse des dépenses communes de personnel en raison de dépenses supérieures aux prévisions au titre des cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, des cotisations à la caisse d'assurance maladie, de l'indemnité pour charges de famille et de l'indemnité d'affectation, du fait de la transformation de 36 postes d'agent recruté sur le plan national relevant de la série 300 du Règlement du personnel en postes relevant de la série 100.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(2 785,3)	(34,2 %)

48. Le dépassement de crédits est imputable à plusieurs augmentations de l'indemnité de subsistance des Volontaires au cours de l'exercice considéré, avec

effet en juillet 2007. L'indemnité, dont le montant prévu s'élevait à 1 979 dollars, est passée à 1 804 dollars pour les Volontaires sans charges de famille, 2 054 dollars pour les Volontaires ayant une personne à charge et 2 254 dollars pour ceux ayant plusieurs personnes à charge. Une hausse supplémentaire a pris effet en juin 2008, faisant passer le montant de l'indemnité à 2 218 dollars pour les Volontaires seuls, 2 468 dollars pour les Volontaires ayant une personne à charge et 2 667 dollars pour ceux ayant plusieurs personnes à charge. La hausse des dépenses s'explique également par le fait que 136 Volontaires des Nations Unies n'ont pas été rapatriés en mars 2008 comme prévu, en raison du report des élections présidentielles et législatives.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(339,9)	(107,2 %)

49. Les dépenses additionnelles s'expliquent essentiellement par la création de postes pour la Cellule d'appui à la certification du processus électoral en septembre 2007. Par sa résolution 1765 (2007), le Conseil de sécurité a mis fin au mandat du Haut-Représentant pour les élections en Côte d'Ivoire, confié au Représentant spécial du Secrétaire général la responsabilité de certifier les différentes étapes du processus électoral et demandé qu'une cellule d'appui soit créée afin d'apporter l'assistance nécessaire à l'accomplissement de cette tâche. Au 30 juin 2008, trois fonctionnaires étaient effectivement en poste, en raison du report des élections présidentielles.

50. Des dépenses additionnelles ont également été engagées en raison du recrutement de huit opérateurs radio pour faire fonctionner le Centre des opérations de sécurité 24 heures par jour, sept jours sur sept, et de cinq chauffeurs attachés à l'équipe d'intervention employée pour fournir des services d'exfiltration et d'escorte au personnel de l'ONUCI menacé ou après le couvre-feu.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	108,5	26,8 %

51. Le solde inutilisé s'explique principalement par la baisse des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) liée aux retards dans le recrutement et par la non-utilisation des ressources prévues au titre de l'affectation et du rapatriement en raison de l'emploi d'appareils appartenant aux contingents plutôt que d'avions de ligne.

	<i>Écart</i>	
Consultants	132,9	44,0 %

52. Les économies réalisées sont imputables à la baisse des dépenses au titre des consultants externes chargés de la formation, du fait de l'utilisation de spécialistes internes pour la conduite de 33 séances de formation.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 143,9)	(41,7 %)

53. Les dépenses au titre des voyages autres que ceux concernant la formation ont été plus importantes que prévu en raison de la hausse des besoins liés aux voyages du personnel militaire, de police et civil entre les sites régionaux, les secteurs et le quartier général de l'Opération, du fait de la situation stable mais fragile en matière de sécurité. Les mesures de sécurité restreignant les déplacements par la route après le coucher du soleil ont entraîné un nombre de nuitées plus élevé que prévu dans les sites visités. Des dépenses additionnelles ont également été engagées du fait des voyages effectués pour mener des consultations sur l'application de l'Accord politique de Ouagadougou et des accords supplémentaires, au sein de l'Opération, avec la communauté internationale et avec les partenaires régionaux, et du fait des projets de construction et de facilitation entrepris. Les dépenses additionnelles traduisent un nombre de voyages supérieur aux prévisions aussi bien en dehors de la zone de l'Opération (225 effectués contre 99 prévus) qu'à l'intérieur (101 effectués contre 60 prévus).

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(536,8)	(1,1 %)

54. Le dépassement de crédits enregistré à la rubrique Installations et infrastructures est imputable essentiellement à l'augmentation des dépenses relatives aux services de sécurité, au matériel pour la défense des périmètres, au gazole et à l'achat de bâtiments préfabriqués, de groupes électrogènes et de matériel destiné à des logements et bureaux. Ces dépenses additionnelles ont été en partie contrebalancées par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du soutien logistique autonome, des services collectifs de distribution, des services d'entretien et des pièces de rechange et fournitures.

55. Les dépenses additionnelles afférentes aux services de sécurité s'expliquent par le remboursement du coût des mesures de sécurité applicables au domicile du personnel du quartier général de l'Opération, de la Police des Nations Unies, du personnel militaire des Nations Unies et des Volontaires des Nations Unies déployé dans la zone de l'Opération en 2007/08, à la suite de la modification des arrangements relatifs à l'hébergement. En outre, la recommandation formulée par la mission d'évaluation conjointe du Département de la sûreté et de la sécurité et le Département des opérations de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, selon laquelle il était nécessaire de mettre en place des services de sécurité supplémentaires, a entraîné des dépenses additionnelles. Ces services ont été assurés par l'équipe spéciale d'intervention et d'escorte du gouvernement hôte, placée sous le commandement du conseiller en chef pour la sécurité.

56. Des dépenses additionnelles ont également été engagées en raison de la hausse des besoins en gazole, dont le prix a augmenté de 16 %. La hausse de la demande est imputable à l'utilisation accrue de groupes électrogènes comme principale source d'électricité sur les nouveaux sites de désarmement, démobilisation et réintégration et de désarmement et démantèlement des milices. L'écart enregistré résulte aussi des pertes de change subies en raison de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au franc CFA.

57. Les dépenses additionnelles afférentes à l'achat de bâtiments préfabriqués, de tentes, de groupes électrogènes d'une puissance de 750 kVA, de climatiseurs, de ventilateurs de plafond et de matériel de bureau découlent essentiellement de la nécessité de construire trois sites de désarmement, démobilisation et réintégration et quatre sites de désarmement et démantèlement des milices. Ces sites ont été construits afin de permettre et favoriser le redéploiement et la mobilité des forces, à la suite de l'élimination de la zone de confiance et de la ligne verte, en vue d'assurer la sécurité des élections et des autres processus importants relevant de l'Accord politique de Ouagadougou. Les dépenses additionnelles afférentes au matériel pour la défense des périmètres sont imputables à la construction des sept sites susmentionnés.

58. Les économies réalisées au titre du soutien logistique autonome résultent de la fourniture de logements aux contingents déplacés, plutôt que de tentes et de matériel d'hébergement comme prévu dans le budget.

59. Les économies enregistrées au titre des services d'entretien sont imputables à la modification des arrangements applicables aux officiers d'état-major au quartier général de l'Opération s'agissant du versement de l'indemnité de subsistance (missions) pour l'hébergement. Il en a résulté la non-utilisation de services tels que les services de restauration, de nettoyage, d'aménagement des espaces verts et de blanchisserie. En outre, l'utilisation de main-d'œuvre interne pour des tâches d'entretien technique, faute d'entreprises extérieures fiables, a permis de réaliser des économies supplémentaires au titre des services d'entretien.

60. Les économies liées aux services collectifs de distribution s'expliquent par une consommation d'électricité moindre que prévu et par le fait que le prix facturé pour l'alimentation en électricité des locaux de l'ONUCI sur le territoire des FAFN a été inférieur aux prévisions. Les économies réalisées au titre des pièces de rechange et fournitures sont imputables à la baisse des achats de fournitures liées à la sécurité, du fait de l'annulation du mémorandum d'accord par le fournisseur vers la fin de la période à l'examen.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(1 260,9)	(11,8 %)

61. Le dépassement de crédits est surtout imputable à la hausse du coût d'achat des véhicules du fait de la dépréciation du dollar des États-Unis, à la hausse des frais de transport des véhicules achetés et à l'augmentation de la demande en pièces de rechange en vue de prolonger la durée de vie et d'améliorer les performances de certains véhicules utilisés dans le cadre de l'Opération. Il s'explique également par la hausse de 16 % du prix du gazole et les pertes de change subies en raison de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au franc CFA.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	720,0	1,9 %

62. Le solde inutilisé résulte essentiellement de la baisse des coûts garantis concernant deux hélicoptères (S-61N et MI-8MTV) par rapport aux prévisions, de l'annulation du contrat relatif à un hélicoptère Superpuma AS-332 en raison de la suspension de son certificat de navigabilité et de la décision de ne pas acheter du matériel météorologique censé appuyer la navigation aérienne de tous les appareils de l'ONUCI.

63. Ces économies ont été en partie contrebalancées par des dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne le carburant d'aviation, du fait du remboursement à la MINUL des dépenses de carburant relatives à l'utilisation d'un de ses appareils pour assurer la relève de militaires et de personnel de police et de la hausse de 94 % et de 72 % des prix du carburant à Abidjan et Yamoussoukro, respectivement, ainsi que des frais de location supplémentaires engagés pour remplacer un avion Learjet 35 par un avion Learjet 55, l'Opération ayant besoin d'un avion de plus grande taille.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	33,8	46,7 %

64. Le solde inutilisé résulte principalement de la réduction des coûts de l'assurance responsabilité relative à deux bateaux de patrouille maritime déployés à Abidjan et d'une consommation de carburant inférieure aux prévisions du fait de la réduction des patrouilles maritimes et de la non-réalisation d'exercices d'exfiltration.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	2 189,7	12,5 %

65. Le solde inutilisé s'explique par la réduction des dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux et des services d'appui, ainsi qu'au titre de la prestation de services d'information.

66. La baisse des dépenses relatives aux communications par réseaux commerciaux résulte de la diminution de l'usage du téléphone après la mise en place de contrôles plus stricts et du recouvrement rapide des factures téléphoniques personnelles; du fait que le coût effectif des communications par réseaux commerciaux a été inférieur aux prévisions en raison du report des élections; du retard pris dans la passation de marchés aux fins de la mise en place de la liaison louée demandée entre l'Opération et la Base de soutien logistique des Nations Unies; et de l'amélioration des équipements de communication, qui a entraîné une baisse de l'usage des services postaux par les contingents et les membres des unités de police constituées.

67. Des économies ont également été réalisées du fait des retards administratifs et techniques rencontrés lors de la passation de marchés pour la prestation de services d'information, notamment en raison de la difficulté à trouver des prestataires susceptibles de fournir les services et l'équipement voulus.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(220,1)	(8,5 %)

68. Le dépassement de crédits s'explique surtout par la demande accrue en pièces de rechange et fournitures en vue de maintenir l'équipement informatique existant en état de marche.

69. Les dépenses additionnelles engagées au titre de l'entretien et des réparations découlent de l'achat de matériel supplémentaire afin d'harmoniser les réseaux et d'offrir des services de maintenance pour les serveurs supplémentaires installés à San Pedro.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	661,4	9,5 %

70. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par la baisse des dépenses au titre des services médicaux, du fait de l'ouverture d'installations médicales dans tous les sites de l'Opération, ce qui a réduit les besoins en services médicaux extérieurs pour le personnel de la mission. Ces économies ont été contrebalancées par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'équipement médical, engagées afin que les hôpitaux et centres de consultation répondent aux normes de l'ONU.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 987,5)	(35,5 %)

71. Le dépassement de crédits enregistré résulte avant tout de pertes de change subies du fait de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. Des dépenses additionnelles ont également été engagées au titre des frais de transport et frais connexes, du matériel appartenant à l'Organisation ayant été acheminé par voie terrestre en raison de l'accélération du démantèlement et de la construction de sites en appui à l'application de l'Accord politique de Ouagadougou, notamment le déplacement de camps militaires après l'élimination de la zone de confiance, et en appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans le nord du pays. Ces dépenses ont été en partie contrebalancées par la baisse de frais bancaires du fait des conditions plus favorables proposées par les établissements bancaires.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	50,7	5,1 %

72. Le solde inutilisé résulte de l'annulation de trois projets à effet rapide, le partenaire opérationnel ayant été dans l'incapacité de les mener à bien en raison d'obstacles administratifs internes.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

73. En ce qui concerne le financement de l'ONUCI, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2008, soit 5 584 100 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation du montant des autres recettes pour l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élève à 13 915 900 dollars et comprend les intérêts créditeurs (6 217 200 dollars), les recettes diverses ou accessoires (666 100 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (7 036 300 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (3 700 dollars).